

Le Provisorat de M.Giraudon (1959 - 1965)

L'ancien Proviseur, M. Demuth qui était arrivé en 1951 et avait assuré la difficile période de la « fin du Musée » et la rentrée au nouveau lycée, prit sa retraite en juillet 1959.

Lorsque le nouveau Proviseur prit en charge Jules-Renard, en 1959, il avait dans l'ensemble gardé les caractéristiques de l'ancien Lycée, avant guerre comme au Musée.

Le début de l'augmentation du nombre de classes.

Mis à part les 3 classes terminales traditionnelles mais aux effectifs encore faibles et dont beaucoup de cours étaient communs, il y avait bon an mal an, 1 à 2 classes par niveau de la 6e à la 1e, souvent composées chacune de deux sections, soit au total 9 à 10 classes secondaires et 7 à 8 classes primaires Une troisième 6e apparut en 1957-58. L'année suivante 1958-59 il y avait donc trois 5e mais six 6e. L'explosion commençait. Le flot allait ainsi remonter vers les grandes classes.

L'augmentation en nombre et la féminisation du corps enseignant.

Les enseignants étaient 34 en 1956-57 dont 8 pour les classes élémentaires. Parmi eux on comptait seulement 6 femmes, 3 dans les classes élémentaires : Mmes Ducaffy , Delga et Janey ; Mme Reverchon était professeur de 6e et enseignait également l'anglais. Mme Cazaux et Mlle Lagrue enseignaient le chant.

En 1957-58, Mme Fouilland fut nommée Professeur de Mathématiques. L'année suivante, Mme Piton la rejoignit dans cette discipline, Mlles Chaulet et Novat en sciences-naturelles, Mlle Brelin en lettres et Mlle Delery en anglais.

En 1959-1960 le nombre des enseignants n'avait pas beaucoup progressé, ils étaient 43 mais il y avait parmi eux 11 femmes. Pour la première fois dans l'histoire du lycée, une femme y était nommée, par le Ministère, Professeur de Mathématiques-Élémentaires, Mlle Landois, qui deviendra Mme Bousageon et fera une brillante carrière à Jules-Renard. Sur 9 professeurs scientifiques il y avait 6 femmes. Aucune dans les disciplines littéraires qui résistaient mieux à la féminisation. Il vaudrait peut-être mieux dire que dans le privé, les scientifiques hommes avaient davantage d'offres d'emploi que les littéraires en général et les scientifiques femmes en particulier.

En 1960-1961 il y avait 52 enseignants dont 13 femmes. Quatre d'entre eux avaient été détachés du Lycée National Technique. Il y avait 4 classes de Terminales (dont 2 de Math-Élem) 2 de 1e, 3 de 2e et de 3e, 5 de 4e, 7 de 5e et 7 de 6e soit au total 31 classes secondaires, trois fois plus qu'en 1958.

La courbe inflationniste se redressait. En 1961-1962, il y avait 65 professeurs dont 19 femmes, et 11 classes de 6e dont une (groupe d'observation) à Pougues-les-Eaux. Au total : 37 classes secondaires et toujours 7 classes élémentaires. Le nombre des enseignants avait pratiquement doublé en cinq ans. Encore faut-il préciser que plusieurs postes n'étaient pas créés ou pourvus et que le Lycée ne pouvait fonctionner que grâce à un "volant" considérable d'heures supplémentaires. Chaque professeur était tenu par la loi, d'en assurer deux au minimum, mais certains en avaient beaucoup plus. Un d'eux réussissait même à doubler son horaire hebdomadaire.

En 1969-1970 le nombre des professeurs s'élevait à 108 dont 47 femmes soit presque la moitié. Depuis 1956 le nombre total avait donc triplé mais celui des femmes avait été multiplié par 6. Bien que le Lycée restât un "lycée de garçons", la féminisation du corps enseignant se développait. Ce qui obligeait à repenser la distribution et l'aménagement des locaux, notamment les sanitaires, mais les véritables problèmes dans ce domaine n'apparaîtront qu'avec la mixité des élèves. Avec cette transformation

LA SITUATION À NEVERS ET DANS LA NIEVRE

Le manque d'établissements et de locaux

Ce qui complique encore la compréhension de l'évolution du Lycée Jules-Renard, c'est le jeu des rattachements et détachements successifs d'effectifs d'élèves appartenant à d'autres établissements, détruits ou trop petits, ou "en travaux". Si en 1958, notre Lycée était neuf, par contre la situation des autres établissements scolaires de la ville (et du département) était catastrophique.

Les Écoles Normales n'existaient plus, leurs élèves suivaient les cours de 2^e à Terminale dans les Lycées de Nevers et d'Auxerre et pour les années de formation professionnelle étaient répartis dans les Écoles Normales de Dijon, Clermont et Bourges.¹ La nouvelle École Normale Mixte n'était pas encore achevée.

Le Lycée de Jeunes Filles qui était toujours un Collège Municipal, occupait les locaux de l'ancienne École Normale de Jeunes Filles, Boulevard Victor-Hugo, qui abritaient 760 élèves dans 26 salles grâce à des aménagements de fortune : aménagement des mansardes, construction de 4 classes sur pilotis et impossibilité de s'agrandir "*les terrains étant introuvables dans ce quartier résidentiel*"². Il n'y avait ni internat, ni demi-pension.

L'enseignement technique féminin se réduisait à un Centre d'Apprentissage désuet et insuffisant (La Cordée, à La Rocherie). Il n'y avait aucun Collège Technique et le Lycée Technique Nationalisé était trop petit et certains de ses bâtiments allaient très vite se révéler dangereux.

Ce n'est que deux ans plus tard qu'on commencera à créer des cycles d'observation (classes de 6^e et 5^e nouvelle formule) : 7 pour la rentrée 1960 et 2 nouveaux pour celle de 1961, un peu partout, notamment dans les C.E.G. et Écoles Primaires Supérieures qui arrivaient à saturation. À Nevers, il n'y avait qu'un seul Collège d'Enseignement Général (École de Loire) avec plus de 1000 élèves : "*on y fait flèche de tout bois, en utilisant les préaux et les moindres coins, pour la création de classes ; on lui a donné une annexe en édifiant huit classes préfabriquées, dans la cour du Musée*"³ (Musée Blandin, auparavant occupé par le Lycée et dans lequel le Palais de Justice devait plus tard, transférer ses services).

Le "boom" démographique et scolaire.

Et enfin, le "boom" démographique de l'après-guerre commençait à se transformer en "boom" scolaire à l'entrée en 6^e, et ce d'autant plus qu'un vrai début de démocratisation de l'enseignement secondaire commençait à apparaître. Le pourcentage des enfants de 11 ans demandant à entrer en 6^e augmentait chaque année.

La situation deviendra critique, très vite. En Janvier 1962, l'Inspecteur d'Académie, M. Daumas,⁴ soulignait que si la rentrée de 1961 avait été dure, celle de 1962 présenterait des difficultés considérables. Vers 1958, le taux de scolarisation en 6^e atteignait seulement 25 % dans la Nièvre, l'objectif à atteindre étant de 100 % en trois ou quatre ans. En 1960, il y avait 1000 enfants en 6^e, on en prévoyait 2500 en 1962, 3000 à 3500 en 1963 soit de 7 à 8000 pour le cycle d'observation (6^e et 5^e).

1 Informations à vérifier et compléter

2 Les citations et informations sont extraites du compte rendu d'un exposé de M. Daumas, Inspecteur d'Académie devant les parents d'élèves du Petit Lycée. Journal du Centre du 20 Janvier 1962

3 Idem

4 Idem

surchargés au delà de leur capacité normale".⁵ (Or le nouvel internat venait d'être ouvert le 14 septembre 1959). Au total, le Lycée comptait en propre 974 élèves dont 748 secondaires et 226 primaires selon certaines statistiques, mais un autre document affirme que le Lycée avait 1071 élèves dont 110 en classes primaires et 1 UD (unité dispersée) à Decize (1 classe de sixième).

Est-ce la marque particulière du nouveau Proviseur ? À partir de son arrivée le tableau du personnel tel qu'il figure sur le palmarès de la distribution des prix change quelque peu. En tête venaient traditionnellement les trois « responsables » principaux : proviseur, censeur et intendant. À partir de 1960, sous un titre « Personnel Administratif », ils sont accompagnés par les 2 surveillants généraux, le sous-intendant et les 2 adjoints des Services Économiques qui figuraient habituellement dans la rubrique « Services Généraux et Surveillance ». Ce petit changement est cependant significatif, il souligne la prise d'importance du système administratif dans le lycée, ceci est évidemment lié à l'accroissement de la taille de l'établissement mais aussi et surtout à l'inflation « administrative ». La gestion du Lycée et la « paperasserie » demandée par toute la chaîne hiérarchique deviennent de plus en plus lourdes. L'administration telle qu'elle est ainsi définie par ce tableau, va tendre à occuper de plus en plus de place matérielle dans les locaux et à se regrouper en se séparant nettement des locaux d'enseignement. On en arrivera à un comble avec un chef d'établissement que l'on ne voyait jamais dans les couloirs et que ses « collègues » professeurs ne pouvaient rencontrer qu'en lui demandant rendez-vous longtemps à l'avance. Ce n'était pas le cas de M. Giraudon. À son époque, les administrateurs étaient encore très présents partout dans l'établissement.

La Distribution des Prix.

La distribution des prix du 29 juin 1960, fut présidée par l'Inspecteur général Courtoux, qui était très lié à la Nièvre et intervint souvent pour la défense des intérêts de l'enseignement dans le département.

Le lycée comptait 52 enseignants dont 7 en classes élémentaires, et il y avait 22 fonctionnaires pour les services et la surveillance.

Des nouveautés dans le palmarès. Depuis longtemps déjà, l'Association des Parents d'Élèves offrait un ou plusieurs prix pour chaque classe. Pour la première fois, cette année-là, la Ville de Nevers offrait également des prix (un ou plusieurs) pour chaque classe. Il faut également noter que la Ville de Charleville offrit 8 prix pour les meilleurs élèves du 1^{er} cycle *en l'honneur du jumelage de CHARLEVILLE et de NEVERS*. Ceci nous replace dans le cadre de la vie de notre cité.

De même l'association des « *Amis des Lettres* » offrit des prix spéciaux pour les classes du second cycle et le palmarès précise : *Discours de JULES RENARD à la Distribution Solennelle des Prix du 29 juillet 1909*. Cela faisait en effet un demi-siècle que l'écrivain, ancien élève du Lycée, était venu présider cette cérémonie et y faire un discours mémorable qui devait être son dernier écrit puisqu'il mourut quelques mois plus tard.

⁵ Rapport du 9 Janvier 1960 p.2 A.L.J.R.

Les résultats du baccalauréat.

Le nombre des bacheliers commence à s'étoffer. 68 en 2^e partie et 81 en 1^e avec toujours la même désaffection pour les séries classiques : 26 dont 2 en A', 6 en B et 18 en C. Il faut aussi remarquer la disproportion en série moderne entre les M (15) et M' (40). Cette année-là, il y avait une classe de 1^e classique (A', B, C) une mixte (M et M') et une M'.

Le discours de M. Chiron.

C'est le collègue d'allemand, M. Chiron, qui fit le discours d'usage. À partir de l'étude de textes d'Hermann Hesse, il posa deux problèmes fondamentaux : utilité de l'école ? et réforme de l'enseignement ? On était encore loin de la crise de 1968 mais bien des enseignants étaient conscients qu'il était important et urgent de remettre en cause tout le système.

M. Chiron, qui était fortement impliqué dans l'action syndicale et l'action citoyenne, était parfaitement éclairé sur les enjeux de cette crise. Il faut ajouter en outre que pour lui, comme pour bien d'autres collègues, quel que soit le syndicat dans lequel ils militaient, les questions corporatistes passaient en second par rapport aux problèmes pédagogiques et à ceux de la finalité et du contenu de notre enseignement. Ce qui fait, qu'au-delà des clivages syndicaux, beaucoup de militants du SGEN (comme Chiron) ou du SNES menaient les mêmes combats idéologiques et pédagogiques.

C'est bien ce que signifie la phrase clé de son introduction : *Hermann Hesse nous pose à sa façon une question qui devrait être pour nous tous ici réunis, « la question » : le temps passé dans nos écoles est-il un temps de préparation à la vie ? En d'autres termes et pour employer un mot à la mode, l'école est-elle « valable », étant bien entendu que les critères de la valeur seront pour nous ceux du plein épanouissement de l'homme ?*

Ce discours n'est donc pas, (mais les précédents l'ont-ils jamais été), une dernière leçon magistrale pour les élèves, mais un discours militant, une prise de position, sur un problème important, la finalité de l'enseignement, et adressé à tous les assistants.

Comme le faisaient souvent les anciens professeurs du Collège puis du Lycée de Nevers, il rejette l'utilitarisme immédiat et matériel des études. Mais on voit bien que ce refus a une portée bien plus grande. *Les maîtres ne sont pas des distributeurs de dates, de chiffres, de règles. Les élèves n'ont pas pour tâche de réussir à leurs examens pour pouvoir ensuite réussir dans la vie, mais de réussir leur vie.* Encore faut-il s'entendre sur le sens de ces mots : *réussir sa vie.*

Sa définition illustrée par un exemple d'actualité montre bien quel sens il lui donne. *Tout notre enseignement doit être au service d'un humanisme qu'il faudrait sans doute définir avec précision afin de ne pas errer dans les nuages, mais c'est bien d'un humanisme qu'il s'agit : des hommes apprennent à vivre.* Cet accent mis sur l'*humanisme* n'est pas théorique à une époque toujours marquée par les horreurs de la deuxième guerre mondiale, et alors que se déroulaient, avec toujours plus d'inhumanité, les guerres coloniales (ou de décolonisation) et notamment la guerre d'Algérie. L'année précédente, M. Chauveau y avait fait allusion en évoquant l'affaire du Professeur Marrou qui avait dénoncé la torture en Algérie. L'exemple pris par M. Chiron, qui était, lui-même, engagé dans le combat contre cette guerre, était très clair pour tous les assistants. *Je garderai toujours en moi l'image douloureuse de ce collègue professeur de lettres, accablé de tristesse, parce qu'il avait rencontré un ancien élève, parti*

récemment pour l'Algérie comme jeune soldat, et qu'il n'avait plus retrouvé en lui, l'adolescent animé d'un bel idéal humanitaire à la lecture de nos poètes. Transplanté de l'école dans la vie, dans cette vie de guerre qui attend tous les jeunes aujourd'hui, dans cette vie qui les oblige à des choix d'une gravité effrayante, l'ancien potache modèle s'était révélé d'une désolante sécheresse de cœur. Le malheureux collègue en avait conclu que son enseignement, que notre enseignement, était bien théorique, puisqu'il n'aidait pas l'homme à suivre son chemin d'homme. Les passages soulignés par nous, donnent l'orientation et l'actualité du propos.

Il est vrai que d'une certaine manière les éducateurs peuvent se sentir responsables si leurs élèves ne restent pas fidèles dans leur vie, à l'idéal humaniste qu'ils ont tenté de leur faire partager. Bien entendu M. Chiron souligne qu'ils ne sont pas seuls en cause, la famille, le milieu, leurs choix personnels les déterminent, comme c'est bien normal, mais il essaie de montrer comment les professeurs, chacun dans sa discipline, peut contribuer à la *préparation à leur vie d'hommes*. Il prend comme exemple l'enseignement *des langues étrangères à notre époque*.

Laisant de côté l'utilité pratique de l'apprentissage des langues étrangères, il insiste sur l'aspect « humaniste » de cet enseignement : *Le linguiste ... est en quelque sorte un intermédiaire, un trait d'union entre deux peuples ... il est, à l'école, facteur de paix*. Ceci est d'autant plus vrai pour la langue allemande et à une époque où le danger de conflit est toujours présent : *où malheureusement les guerres peuvent, elles aussi, aller vite*.

Il insiste aussi sur l'intérêt de l'étude d'une langue étrangère pour favoriser tous les autres apprentissages ce qui le conduit à prôner l'interdisciplinarité : *La façon la plus sûre de rendre notre enseignement artificiel ... serait de laisser les différentes disciplines isolées les unes des autres*. Il aborde donc ici une autre « question qui fâche » car c'était effectivement une source de querelle « pédagogique » entre les enseignants. Certains « spécialistes » ayant plutôt tendance à mépriser les autres disciplines, à les ignorer ou à tenter de restreindre leur importance dans l'emploi du temps et leurs coefficients au Baccalauréat, au profit de la leur.

De là il était évidemment facile de passer à l'exemple de *l'Éducation Physique*. M. Chiron, qui d'ailleurs participait aux activités sportives « profs-élèves », dénonce le manque de considération général qui l'entoure. Des parents et médecins qui dispensent facilement les élèves de « gym. » *A-t-on jamais vu un élève dispensé d'allemand sous prétexte que les déclinaisons le fatiguent et risquent de névroser le cher petit ?* Jusqu'au Ministère lui-même, et l'exemple de Jules-Renard est criant : *S'il n'en était pas ainsi, pourquoi des architectes s'apercevraient-ils qu'ils n'ont plus de crédits pour bâtir le Gymnase d'un groupe scolaire, alors que le règlement de l'Éducation Nationale leur imposait de tout construire en une seule tranche de travaux ? Comment pourrait-on envisager de laisser un Lycée neuf sans Gymnase, une vingtaine d'années ?*

N'oublions pas que ce discours était prononcé devant un Inspecteur Général, M. Courtoux, qui représentait le Ministère. M. Chiron en profite donc pour dire haut et fort ce que ses collègues d'Éducation Physique criaient en vain, à tous les échos depuis la rentrée de 1958. (Voir notamment, plus haut, les protestations de Tony Borrue). Nous ne savons pas ce qui se passait dans la salle pendant cette cérémonie, mais nous pouvons supposer que les collègues et les élèves devaient applaudir cette revendication. M. Courtoux, qui était d'ailleurs très favorable au Lycée, y aura vu un encouragement à défendre, auprès du Ministère, ses intérêts.

M. Chiron, attaque ensuite le sujet de l'intérêt pédagogique de l'Éducation Physique. Après les considérations théoriques classiques sur le principe : *un esprit sain dans un corps sain*, que l'on ressasse sans cesse, surtout depuis Rabelais, sans jamais le

mettre en pratique, il s'appuie sur une expérience d'actualité dont on parlait beaucoup, celle de Vanves : *On a tenté une expérience pédagogique ... les élèves d'une classe témoin, sans aucune sélection ... ont participé chaque après-midi, pendant quatre ans — les quatre années du Premier Cycle — à un Cours d'Éducation Physique.* Leur horaire d'enseignement théorique était donc diminué d'autant. *Au bout des quatre années, en 1959 tous les élèves passèrent leur BEPC. Leurs résultats furent remarquables dans toutes les épreuves avec 85 % de reçus, beaucoup plus que parmi leurs camarades qui avaient suivi le cursus habituel. C'était même la plus forte proportion de succès, pour tous les Cours Complémentaires de la Seine, depuis dix ans.*

On avait beaucoup parlé de cette expérimentation, dès son départ. Beaucoup en avaient critiqué le principe même : prendre une classe, en quelque sorte, comme cobaye, pour une expérience que la plupart considéraient d'avance comme vouée à l'échec. Ils avaient mené pendant quatre ans, une campagne hostile. De sorte que *ceux — mêmes qui croyaient en l'expérience, avaient peur malgré tout : car les épreuves du BEPC allaient la juger souverainement, et de mauvais résultats la condamneraient irrémédiablement.*

La publication des résultats relança la polémique car les adversaires ne désarmèrent pas. C'étaient les mêmes qui s'étaient opposés aux méthodes de pédagogie active, dont la méthode Freinet est l'exemple le mieux connu dans l'enseignement primaire, qui avait été lancée dès après 1920, et suscite toujours aujourd'hui, les mêmes oppositions. Il en sera de même pour toutes les méthodes pédagogiques innovantes qui, elles aussi susciteront des oppositions farouches et fanatiques aussi bien dans les milieux dirigeants, notamment au Ministère et à l'Inspection Générale, que parmi les enseignants eux-mêmes.

En fait l'expérience de Vanves n'a jamais été généralisée ni même renouvelée. Ses opposants réussirent à l'empêcher et leur meilleure arme fut le manque de moyens car il fallait pour cela multiplier le nombre des professeurs d'Éducation Physique et aménager des installations sportives adaptées. La restriction des crédits a toujours été un bon moyen de couper les ailes à tous les progrès.

En juin 1960, M. Chiron pouvait, encore, comme beaucoup de ses collègues, espérer que l'on tirerait les leçons de cette expérimentation. À la question posée à ce sujet par un journaliste : *« Qu'attendent tous les professeurs de France pour reprendre à leur compte cette expérience ? »* il répondait donc, au nom de ses collègues, *Ils attendent qu'une véritable réforme de l'enseignement soit promulguée, et rien ne sera fait sans réforme de la pédagogie, programmes et horaires étant à comprendre dans cette rubrique. Ils attendent que soient attribués à l'Éducation Nationale des Crédits lui permettant d'être à la hauteur de sa tâche, ils attendent que le pays fasse des choix d'avenir, qu'il choisisse la Jeunesse.*

Cette attente sera vaine, l'histoire du Lycée Jules-Renard dans les années suivantes montre bien que, sans cesse, les moyens matériels et en personnel seront insuffisants ou manqueront complètement pour permettre une réelle modernisation de notre enseignement. Pourtant beaucoup de professeurs tenteront de rénover leur pédagogie avec les moyens du bord. À force de « bricolages » et de bénévolat, avec l'aide d'administrateurs favorables (mais qui n'arrivaient pas à obtenir les crédits demandés), ils tenteront de multiples expériences pédagogiques qui toutes seront de francs succès. Mais elles furent vite « torpillées » par la machine administrative comme on le verra au fil des années.

En attendant cette hypothétique et souhaitée réforme officielle qui ne viendra jamais, M. Chiron engage *parents, élèves et maîtres* à réfléchir *aux magnifiques possibilités que nous offre l'école dans l'apprentissage de la vie.* Il affirme que la

condition essentielle de cette orientation est que *les différentes disciplines forment un tout indissociable* et il insiste beaucoup *cette idée d'ensemble organique est fondamentale* elle est liée au développement chez l'enfant de sa capacité d'intégration à une *communauté*, scolaire d'abord puis plus tard nationale.

Ce n'est pas une simple figure de rhétorique si sa dernière phrase fait écho, avec une référence à des vers fameux d'Aragon, à l'union sacrée des résistants français contre le nazisme. *Vous qui allez nous quitter définitivement, nouveaux bacheliers, gardez dans la vie cet idéal de communauté où celui qui croit au ciel et celui qui n'y croit pas peuvent travailler ensemble.*

En fait ce discours de distribution des prix est un vrai discours militant. Discours de combat sur les finalités de l'enseignement et sur la pédagogie, mais qui sous tend en permanence un combat idéologique et politique sur la société et sur l'homme. Et c'est bien ainsi que beaucoup d'enseignants considèrent leur « métier » : une action pour, à travers l'éducation des enfants, changer la société et changer l'homme. Ce sens idéologique de l'acte pédagogique est présent dans tous les aspects de l'enseignement. Conscient pour beaucoup, qui n'oublie jamais qu'ils sont en train de former les hommes de demain, il existe quand même, même s'ils le nient, dans l'enseignement de ceux qui prétendent ne transmettre qu'un savoir. Il n'y a pas de pédagogie neutre. Tout enseignant enseigne non seulement ce qu'il sait mais surtout ce qu'il est et ce qu'il croit.

Année 1960-1961.

En Septembre **1960** l'École Normale ouvrit et, bien entendu, récupéra ses élèves-maîtres. Jules Renard avait en propre 1159 élèves (975 secondaires, 90 primaires) dont 226 pensionnaires, auxquels s'ajoutaient 134 pensionnaires et 148 demi-pensionnaires du Lycée de Jeunes Filles (Notons le nouveau titre du Collège qui était devenu Lycée). En plus le Lycée assurait la nourriture (matin, midi et soir), de 230 élèves-maîtres de l'École Normale dont les cuisines ne fonctionnaient pas encore. Le Proviseur notait (méchamment) : *"Cette organisation ne va pas d'ailleurs sans nous causer plus de difficultés et de soucis que nous en créeraient 230 internes supplémentaires"* ⁶ .

On avait créé à Decize, une classe de 6^e ⁷, premier élément d'une unité dispersée (U.D.) en 1960-1961, elle comportait selon les statistiques deux classes, une de 6^e et une de 5^e. *"La chaire de lettres de l'unité dispersée de Decize est tenue maintenant par un hispanisant M. Bugarel qui partage son temps entre l'établissement principal et son annexe"* ⁸ .

Les U.D. étaient des classes de Cycle d'Observation (6^e et 5^e) de type Lycée (avec enseignement du Latin) créées dans des C.E.G. ou autres Collèges et dépendant pédagogiquement d'un Lycée. En l'occurrence, certains professeurs (Lettres Classiques notamment), y étaient détachés de leur Lycée d'origine, mais restaient sous l'autorité de leur Proviseur, les autres étaient pris dans l'établissement d'accueil mais c'était le Proviseur qui présidait les Conseils de Classe. Les élèves étaient considérés comme faisant partie des effectifs du Lycée. Par la suite d'autres U.D. furent créées ainsi que des annexes dans différents locaux.

⁶ Rapport du 2 Janvier 1961 p.2.

⁷ À vérifier : la création officielle de l'U.D. de Decize, qui à l'époque pouvait être appelée Groupe d'Observation Dispersé, pourrait dater de l'année précédente, selon les souvenirs de certains enseignants. Aucune allusion dans les rapports annuels sauf la remarque qui suit à propos de la nomination de M. Bugarel

⁸ Idem p.3.

À propos de l'U.D. de Decize, nous pouvons apporter les précisions suivantes ⁹ : *rentrant du service militaire en Algérie, j'avais été nommé, en octobre 1960, adjoint d'enseignement au collège de Joigny (Yonne) alors que mon épouse avait été nommée Surveillante d'externat au Lycée Jules Renard, chargée par le Proviseur de créer le Service de Documentation du Lycée. (C'était un concept nouveau à cette époque et celui de Jules-Renard fut le premier de l'Académie de Dijon et peut-être un des premiers de France).*

Personnellement, je n'appréciais guère les voyages hebdomadaires de Nevers à Joigny, où je n'avais d'ailleurs aucun service d'enseignement mais seulement la surveillance des fameuses études traditionnelles. Au Lycée par contre, il manquait dix enseignants de lettres (entre autres), dont un pour l'U.D. de Decize. Le Proviseur intervint donc au Rectorat et obtint mon transfert à Nevers.

Comme j'avais une licence de lettres et d'espagnol, il avait été convenu que j'accepterais ce service à cheval sur deux établissements, service que j'assumai d'ailleurs pendant deux ans. J'enseignais le français et le latin à Decize et l'espagnol à Nevers. J'eus parmi mes élèves le fils d'un collègue du CEG, Baal qui, par la suite, obtint le prix de Version latine au Concours Général. Son professeur de Première, Montagnon, (un de mes anciens camarades de Khâgne au Lycée Lakanal de Sceaux) n'étant pas disponible, me chargea d'accompagner notre élève pour la remise des prix à la Sorbonne.

Le personnel et les classes.

Il y avait en fait 56 enseignants aux statuts très divers. 40 figurent sur la liste du personnel enseignant du Lycée. S'y ajoutent 4 professeurs détachés du Lycée National Technique, les 7 maîtres des classes primaires et 5 adjoints d'enseignement ou professeurs adjoints qui avaient tous un service complet d'enseignement. Le personnel de surveillance s'était également accru avec 8 surveillants d'externat, 9 maîtres d'internat et 4 maîtres à service partiel.

Ce dernier point est intéressant. Il s'agissait d'une formule assez nouvelle qui remplaçait d'une certaine manière les anciens maîtres au pair, qui assuraient quelques heures de secrétariat ou de surveillance moyennant le « vivre et le couvert ». Ces services à temps partiels étaient rémunérés. L'avantage pour l'administration était de disposer d'un plus grand nombre de surveillants à certains moments de la journée où leur présence était rendue nécessaire par le très grand nombre d'élèves et de mouvements. Parfois ces maîtres à temps partiels étaient choisis parmi les élèves les plus âgés et pour eux, ce salaire (minime) complétait ou tenait lieu de bourse d'études.

Depuis la rentrée de 1957, un deuxième poste de Surveillant Général avait été créé et depuis la rentrée de 1958 un deuxième poste d'Adjoint des Services Économiques.

La liste des classes est déjà significative de l'évolution des effectifs. Il y avait 2 classes de M.E., 1 de Sc.Ex. et 1 de Philo, soit 4 Terminales, mais il n'y avait que 2 classes de 1^e. Par contre, il y avait 3 classes de 2^e ; 3 de 3^e ; 5 de 4^e ; 7 de 5^e et 7 de 6^e. Le boom démographique et de la démocratisation du secondaire commençait donc à se faire sentir dans les classes de 6^e et 5^e. Il faut noter, l'existence de classes un peu particulières : une 4^e d'Accueil, qui devait faire la transition avec le lycée, pour les élèves sortant de l'enseignement primaire (à 14 ans); 3 classes de 5^e technique qui dépendaient pédagogiquement du Lycée National Technique dont quatre professeurs avaient été détachés à Jules-Renard. Il s'agissait de M. Guillaumot (Mathématiques),

⁹ Souvenirs personnels.

Mme Taminau (Lettres-Histoire), M. Vayssade (Lettres-Langues) et Melle Beaume (Anglais). Comme on le voit, le statut de ces collègues était différent de celui des professeurs de lycées classiques et modernes. Certains en effet avaient une double spécialité tout comme leurs collègues des Cours Complémentaires.

En fait, le Lycée manquait de professeurs et surtout de professeurs titulaires. Tous les adjoints enseignaient à plein temps comme on vient de le dire et tout le monde faisait des heures supplémentaires bien au delà des deux heures imposées par le Ministère. Sans cela toutes les heures de cours n'auraient pas été assurées. Cela voulait dire aussi que les études étaient faites par des Surveillants d'externat et des maîtres d'internat y compris les études spécifiques notamment celles de 17 à 19 heures qui étaient théoriquement des études dirigées par des adjoints d'enseignement spécialisés.

Il est aussi intéressant de noter cette année-là, une « étape » dans la féminisation du corps enseignant. Sur 56 enseignants, on note 13 femmes soit 23%. La proportion est encore faible. Leur répartition est aussi significative, elles sont surtout présentes en mathématiques et sciences. Trois sur quatre en Mathématiques (Melle Landois, M. Le Junter, Mmes Piton et Fouilland). Une sur trois en Physique et Sc. Nat. Aucune en Philo, Hist.-Géo., Lettres, Allemand, Anglais, Espagnol, Le Professeur d'Italien est Mme Plantard, de Dessin, : Mme Moutard et d'Éducation Musicale : Mme Cazaux. Les professeurs de Travail Manuel et d'Éducation Physique sont tous des hommes. Par contre, il y a trois femmes sur sept enseignants dans les classes primaires.

Il faut aussi noter que c'est une jeune femme, Melle Landois qui est placée en tête des professeurs de Mathématiques puisque, comme nous l'avons signalé, elle avait été nommée en Octobre 1959 avec le titre de Professeur de Mathématiques Élémentaire, à la grande panique du Proviseur qui craignait que cette jeune femme ne parvienne pas à imposer son autorité sur ces jeunes gens. Crainte vaine comme nous l'avons vu par ailleurs.

Les résultats du baccalauréat 1961.

Ils paraissent très curieux, avec 78 reçus en 2^e partie et seulement 31 en 1^e partie. L'apport des filles en M.E. et Sc.Ex. est important (22 au total). Les séries classiques fondent (aucun élève reçu en série A, 4 en B et 3 en C) et en 2^e partie la Philo perd du terrain (18 reçus sur 78) au profit surtout de M.E. qui devient la section privilégiée. L'influence de Melle Landois y était pour quelque chose, chaque année le score de sa classe atteignait ou dépassait les 90 %.

La Distribution des Prix du 28 juin 1961.

Nous avons retrouvé deux exemplaires du palmarès de cette année-là, photocopiés à la Gestetner et non reliés. Il en est de même pour l'année 1962. Les précédents étaient dactylographiés et agrafés. Deux exemplaires dactylographiés des discours d'usage non datés (et l'un d'eux sans nom d'auteur) figuraient dans le paquet. Nous avons pu les identifier et les dater.

Plusieurs remarques sont à faire sur cette distribution des prix. Elle était présidée par M. Minot, en qualité de Président du Conseil Municipal de Paris. Rappelons que la Ville de Paris n'avait pas de Maire élu, le premier à porter le titre de Maire de Paris sera Jacques Chirac qui fit modifier le statut de la capitale à son profit. À la place du Maire se trouvait un Président du Conseil Municipal nommé par le Gouvernement. Le dernier à avoir exercé cette fonction fut un Nivernais, M. Minot qui demeurait à la sortie de

Guérigny au château de Bizy. Il faisait partie de l'association des Nivernais de Paris et restait en contact étroit avec tous ses compatriotes.

Le discours de M. Jacques Montagnon, professeur agrégé de Lettres.

M. Montagnon n'était pas un professeur nouvellement arrivé au Lycée. Ancien élève du vieux lycée, qu'il avait quitté comme bachelier en 1948, il y avait été surveillant puis avait enseigné à Jules-Renard comme certifié ¹⁰. Il venait d'être reçu en 1960 à l'agrégation et renommé sur place. L'usage voulait donc qu'il fût chargé du discours d'usage.

Nous avons retrouvé un exemplaire dactylographié des cinq pages de son discours, en dehors des palmarès et qui plus est sans nom d'auteur ni sans date. Mais ceci ne faisait pas grande difficulté. Notre ami et camarade Jacques Montagnon a d'ailleurs, bien voulu confirmer notre attribution.

Son sujet (l'intérêt de l'étude des langues classiques) peut s'inscrire dans une longue tradition, celle de la défense des « humanités ». Tout au long de l'histoire du Collège puis du Lycée de Nevers nous avons trouvé de multiples discours sur ce thème. Il s'agissait dans les temps les plus anciens de maintenir la primauté absolue du grec et du latin comme bases et matières quasi uniques de l'enseignement universitaire, puis il fallait les défendre contre l'invasion de la littérature française, puis contre l'empiètement des mathématiques et autres sciences, plus tard contre leur abandon par une minorité d'élèves au profit d'un enseignement qui devait par la suite se nommer moderne.

L'étude des résultats du baccalauréat et de la répartition des classes et sections, notamment depuis l'ouverture du nouveau lycée en 1958, montre bien la décadence de ces études. Parmi les élèves de M. Montagnon, en 1^e, il n'y avait eu, en cette année 1961, aucun reçu helléniste et seulement 7 pour les séries B et C (latin - langues et sciences).

Plaider pour les langues classiques, dans cette situation de déréliction n'était pas facile. Il eut été vain d'en démontrer l'« utilité ». Il choisit donc d'affirmer d'abord leur parfaite « inutilité » *Il y a quelques années, un monsieur fort distingué me demandait d'un ton narquois : « Mais enfin, le latin, à quoi ça sert ? » Et je lui répondis : « À rien ! » Boutade ? sans doute ... Mais en plus c'était vrai.*

Dans une civilisation de l'efficace, du rentable il est vrai que le latin ne sert pas à produire des voitures, des machines à laver, ni des bombes.

Pour Montagnon leur intérêt est ailleurs, d'abord dans la formation de l'intelligence à cause de leur exigence *d'une méticuleuse rigueur ... d'une absolue honnêteté intellectuelle*, qualités requises notamment par toutes les disciplines scientifiques. Elles donnent aussi une grande maîtrise linguistique qui manque tant à beaucoup de nos contemporains.

Enfin, cette maîtrise linguistique est voie d'accès à la littérature qui, affirme-t-il est un art. *Les lettres ont leur place à côté de la sculpture, la peinture, la musique ... elles sont un moyen d'expression tout à fait à part que l'on peut situer entre la parole et la musique, qui s'apparente même quelquefois avec le dessin ... un art qui doit non seulement exprimer, suggérer mais encore procurer une joie esthétique.* Montagnon montre que, dans ce domaine, on peut passer de l'art des grands poètes antiques à l'art le plus moderne celui des Rimbaud, Mallarmé, Valéry ...

¹⁰ Voir note à son sujet avec l'année 1948 et le récit de sa carrière.

La littérature est aussi l'expression de la personnalité et de la pensée avec toutes leurs richesses. M. Montagnon insiste beaucoup sur leur valeur universelle : *L'homme de Sophocle, l'homme de Sénèque, l'homme de Pascal ou de Camus sont les mêmes, à bien peu de choses près. C'est le fond commun de l'humaine condition ... L'Ancien Testament des Hébreux, l'Odyssée, l'Énéide, la Légende des Siècles, mais aussi Dante, Shakespeare, Cervantès ou Goethe rendent tous le même son universellement humain.*

Nous resterions, avec toutes ces considérations, dans une « dissertation » très classique sur la littérature et sa valeur humaine. Mais en réalité nous en sommes loin, et M. Montagnon montre bien en quelques mots que tout ceci est en rapport avec les drames et les tragédies du présent. *Ce qui était vrai à l'époque homérique l'est encore à l'ère atomique ... on peut faire des rapprochements qui n'ont rien d'artificiel avec la situation politique intérieure ou extérieure de notre temps.*

Lui-même prend position, toujours en faisant référence aux auteurs « classiques » : *une de leurs leçons les plus précieuses, c'est l'incalculable valeur de l'individu, le caractère sacré de la personne humaine sans aucune considération de race ou de classe.* Une telle déclaration suffit à situer son discours dans la lutte idéologique des années soixante. Tout comme son refus de sacrifier la dignité humaine au bien être et aux richesses matérielles : *il faut que l'homme se souvienne que ce n'est pas à son corps qu'il doit sa dignité. Il faut lutter contre l'asservissement à la matière.* En donnant aux études littéraires cet objectif idéologique, cette finalité « morale » : *seules, dans nos classes, les humanités classiques en sont capables,* il affirme nettement que le rôle du professeur de lettres n'est pas de transmettre des connaissances d'histoire littéraire mais bien plutôt d'inculquer à ses élèves une philosophie « humaniste », leçon de vie et d'humanité que les autres disciplines, obnubilées par leurs finalités « utiles » négligent peut-être. Et même si le latin et le grec en tant que langues de culture ont plus ou moins disparu de l'enseignement littéraire, beaucoup de professeurs ont considéré que l'étude de la littérature devait être, avant tout, un enseignement idéologique dans ce sens humaniste.

Jacques Montagnon, à propos de ce discours, tient à préciser : *Il va se soi que je ne dirais sans doute pas tout - à - fait la même chose 45 ans plus tard.* Il est bien évident que comme dit le poète latin, avec le temps, tout change autour de nous et nous-mêmes nous changeons dans notre corps comme dans nos pensées : *nul homme ne passa deux fois une même rivière.* Mais ce qui nous intéresse ici, c'est la situation et l'état d'esprit des enseignants et des élèves, en 1961, dans leur environnement local et général.

M. Perrot. En juillet 1961, un vieux professeur de lettres du lycée, M. Perrot, prit sa retraite. Il symbolisait d'une certaine manière le vieux lycée et le vieil enseignement traditionnel. C'était un personnage fort populaire parmi les générations de potaches qu'il avait vu passer et nombre d'anecdotes plus ou moins savoureuses courent à son sujet.

M. Montagnon, achevait son discours de distribution des prix en lui rendant hommage : *À cet hommage rendu aux études classiques, qu'il me soit permis d'associer l'un de ceux qui les ont fait aimer à des générations de Lycéens. Monsieur Perrot, je suis sûr d'être l'interprète de tous vos anciens élèves, dont j'ai le privilège de faire partie, en vous exprimant notre respectueuse gratitude et nos meilleurs vœux de longue et heureuse retraite.*

À quoi rêvaient les potaches des années 1960 ?

Nous avons trouvé dans les vieux papiers de l'ancienne bibliothèque des Professeurs, un classeur d'histoire géographique ayant appartenu à un élève de 2^e M'. Il

contient ses notes de cours et quelques devoirs corrigés, ce qui pourrait intéresser des historiens de cette discipline. Par contre, les pages de garde et intercalaires en bristol fort lui ont servi à noter tout ce qui l'intéressait, en dehors de la classe évidemment. Ceci nous permet de dresser un imaginaire de ce jeune homme qui ne devait pas être bien différent de celui de ses camarades.

À part quelques « adages » paradoxaux comme les aiment les adolescents : *Le travail est sacré, n'y touchons pas ... Dieu a dit : « tu gagneras ton pain à la sueur de ton front » Moralité : le travail nous fait suer ... Le travail est un amusement, mais on n'est pas ici pour s'amuser ...* Certaines pages sont couvertes de « bulles » colorées disposées en tous sens et contenant le « hit-parade » des artistes et productions artistiques de l'époque, ceux sans doute dont il aimait discuter en récréation.

Au centre de la 1^e page figure bien sûr *Sidney Bechet* entouré de tous les grands du jazz : *Duke Ellington, Phil Moore, Claude Luther, Bill Caligan, Django Reinhardt, Elvis Presley, Johnny Halliday, Gillespie, Louis Armstrong, Nat King Cole, Cliff Richard, Sacha Distel, Harry Belafonte*, pour ne citer qu'environ la moitié de la liste.

Le verso est divisé en deux parties, en haut, surtout des acteurs de cinéma, en bas des titres de films. Au « hit-parade » des acteurs figurent : *Jean-Paul Belmondo, Marie-José Nat, Laurent Terzieff, Marie Laforêt, Alain Delon, Jacques Charrier, Robert Hossein, Micheline Presle, Roger Hanin, Valérie Lagrange, Mylène Demongeot, Brigitte Bardot, Lino Ventura, Marina Vlady, Sacha Distel*, (encore), *Kirt Douglas ...* Et bien d'autres.

Le nombre des films cités est moindre, leurs titres prennent beaucoup plus de place qu'un nom d'artiste : *Le Passage du Rhin, Tirez sur le pianiste, Bonjour Tristesse, Dolce Vita, Terrain vague, À bout de souffle, Les amants, Les canailles, Classe tous risques, Les loups dans la bergerie, Les Tricheurs, La sentence, Le gigolo, Jeux dangereux, La fureur de vivre, Les dragueurs, Les scélérats, Les Godelureaux, Les cousins, Une fille pour l'été, Plein soleil, Le beau Serge, Le dernier train de Gun Hill, L'eau à la bouche.* Cela fait un palmarès assez significatif des films d'action, de romance, avec pas mal de films dits d'auteurs. Beaucoup d'entre eux avaient dû être projetés au Ciné-Club de Nevers.

La deuxième page est ornée de titres de musiques surtout. La plupart sont en américain, quatre seulement en français : *Petite fleur, Marchand de poissons, Dans les rues d'Antibes* et *Nuages*(noté deux fois), parmi les autres, on retrouve beaucoup de « classiques » des années 60 : *Saint-Louis blues, Summertime, When the saints go marchin'in, Blues in the night, Bechet creol blue, Personality, Down by the river side, Royal garden blues, If I had a ribbon bow, Blues in the blues, Tiger rag, Sweet rhythm, Loch Lomond, Windy, Taggle Gipsie.* (En respectant, bien entendu, son orthographe).

Son verso est inachevé, notre élève avait l'intention d'y faire un palmarès des réalisateurs, mais il n'a pu noter que 14 noms sans aucune décoration en couleur : *Frederico Fellini, Claude Autan-Lara, Georges Henri Clouzot, Christian Jaque, Marcel Camus, Louis Malle, Nicolas Ray, François Truffaut, Marcel Carné, Cecil B. de Mille, Abel Gance, Robert Hossein, William Willen et Alfred Hischkoc.* Toujours en respectant son orthographe, il avait d'ailleurs raturé le dernier, ne se souvenant sans doute pas, comment il s'écrivait.

Ce témoignage éclaire un peu la tournure d'esprit de ces élèves, sans doute attentifs à leur travail scolaire, mais ouverts à tout ce qui passionnait les jeunes et moins jeunes de cette époque. Le lycée n'était pas (et n'a jamais été) une clôture étanche par rapport au monde extérieur.

Année scolaire 1961-1962.

Rentrée 1961 - 1287 élèves dont 207 "hors les murs", donc 1080 au Lycée (2e cycle : 296 ; 1er cycle 784). Il y avait toujours 133 internes du Lycée de Jeunes Filles ; et Jules-Renard assura la nourriture des 230 élèves de l'Ecole Normale jusqu'en décembre (ouverture de la cuisine de l'E.N.), puis " nous avons dû coucher plus de 50 normaliens pendant le troisième trimestre à la suite de l'inondation qui a endommagé leurs dortoirs" ¹¹.

Voici le point de vue de deux enseignants de l'époque ¹² *En 1961, la réforme Fouchet, instituant pour le 1^{er} cycle les CES et les CEG, détermina une forte poussée des effectifs, les élèves étant incités à quitter l'école primaire à 11 ans pour entrer en 6^e et 5^e. Cependant les locaux, prévus pour 1200 élèves, étaient alors suffisants. Les seules difficultés vinrent du manque d'enseignants titulaires : peu de créations de postes ; et l'on n'arrivait que très péniblement à remplacer les professeurs absents.*

Pourtant le nombre des enseignants avait augmenté (67 au total) et dans la plupart des disciplines : 7 en Maths, 3 en Physique, 4 en Sc.Nat., 7 en Hist-Géo., 11 en Lettres, 4 en Allemand, 5 en Anglais et 2 en Espagnol. Par contre sur le palmarès de juin 1962, ne figurait plus qu'un seul Adjoint d'Enseignement, M. Havoué. Tous les autres avaient été chargés d'enseignement comme Maîtres Auxiliaires. Cette catégorie qui ne devait être qu'une sorte de transition avant la titularisation verra ses effectifs gonfler considérablement faute de création de postes de titulaires. Par contre le nombre des surveillants augmente : 11 surveillants d'externat et 14 maîtres d'internat, (et toujours deux maîtres à temps partiel).

Nouveauté sur le palmarès du 24 juin 1962 : la mention des trois assistants étrangers : M. Hausmann en Allemand et MM. Young et Sinclair-Jones en Anglais.

Les résultats du Baccalauréat 1962.

Les tendances de l'année précédente se confirment : 63 reçus en 2^e partie (dont 19 filles) En M.É. : 25 dont 5 mentions AB et 2 mentions B. ; en Sc.Ex. : 20 dont 1 mention AB et en Philo : 18 dont 2 mentions AB et 1 mention B.

En 1^e partie, le nombre d'élèves reçus augmente : 58, mais seulement 1 en A' et 4 en B. 16 en série C (latin-sciences) ; mais, 37 en séries modernes M et M'. Le nombre des mentions augmente aussi : 12 au total dont 1 mention TB pour l'unique reçu de A' (Joindot Michel, qui d'ailleurs se retrouvera Prix d'Excellence, l'année suivante, en M.E.).

La distribution des prix du 24 juin 1962 et les prix spéciaux.

Il faut noter une curieuse inflation des Prix d'honneur et Prix spéciaux. Le Censeur, M. Kuhn, nouvellement arrivé en octobre 1961, en remplacement de M. Meunier et qui tenait à ce que les efforts et les succès scolaires de tous les bons élèves soient récompensés et pas seulement ceux des premiers de chaque classe désirait augmenter le nombre de livres offerts.

Il est exact que le budget affecté à cet usage, n'augmentant pas proportionnellement au nombre d'élèves et de classes et encore moins à l'inflation du prix des livres, la « distribution » prenait d'année en année, un air étriqué. De plus les

¹¹ Rapport annuel du Proviseur du 13 juillet 1962 p 2

¹² MM. Guignard (1955) et Havoué (1931) art ; cité plus haut.

prix de fondation, constitués par les revenus des capitaux placés par les fondateurs, représentaient, à cause de l'inflation, des sommes de plus en plus ridicules. Ces prix datant parfois de la première guerre (1914 – 1918) ou même d'avant, avaient d'ailleurs complètement disparus du Palmarès.

Pour compenser cela, aux prix traditionnels offerts par les Anciens Élèves, les Parents d'Élèves, la Ville de Nevers et celle de Charleville s'étaient ajoutés ceux d'organismes officiels (Conseil Général de la Nièvre ; Direction de la Jeunesse et des Sports ; Général Commandant la 7^e Région Militaire ; Marine Nationale ; École de l'Air ; Souvenir Français ; Centre Culturel Américain) auxquels vinrent s'adjoindre dès 1961 quelques prix offerts par d'anciens élèves ou des fournisseurs du Lycée (libraires).

M. Kuhn eut l'idée de lancer un appel à toutes sortes d'organismes locaux et même aux commerçants et artisans. Ce qui fait qu'en 1962 s'ajoutèrent à cette liste pas moins de 38 donateurs nouveaux : organismes bancaires, sociétés industrielles ou commerciales, syndicats professionnels, artisans ou commerçants de Nevers et de la région. Leur participation variait de un à dix livres.

Ce qui fait qu'au total 185 noms d'élèves figuraient en tête du palmarès rien que pour les Prix Spéciaux, (soit environ 18 % des élèves). Bien entendu, il y avait les Prix et Accessits traditionnels, d'Excellence, d'Honneur, du Conseil de Discipline et ceux de chaque discipline. Ce qui, pour chaque classe, représentait environ 70 noms. Or il y avait 43 classes (y compris les 7 classes élémentaires et le groupe d'observation de Pougues-les-Eaux). Soit : plus de 3000 noms à « proclamer ». Les professeurs se relayaient, pour cette lecture, classe par classe. Mais la performance restait interminable.

De plus, la lecture des prix spéciaux finissait par ressembler à une série d'annonces publicitaires pour les commerçants de la ville. D'où de nombreuses critiques venant en grande partie des professeurs qui n'appréciaient guère ce genre de « sponsoring ». Il était également gênant que chaque élève récompensé reçoive un prix ainsi identifié. Ce fut la même chose en 1963 et les mêmes critiques. Ce qui fait qu'à partir de 1964, tous les Prix Spéciaux avaient disparu du palmarès et à la place figurait un remerciement aux donateurs : *Nous remercions tous les groupements et les particuliers, qui, par leurs dons généreux, nous ont permis de faire notre Distribution des Prix.* Suivait la liste des donateurs avec en tête la Ville de Nevers. Ils étaient quand même 89 cités dans un ordre presque alphabétique. La prospection de M. Kuhn avait été fructueuse puisqu'il avait doublé la liste en deux ans.

Le discours de M. Boussageon, Professeur de Mathématiques.

M. Rémy Boussageon avait été nommé professeur certifié de mathématiques en octobre 1961. Il n'était pas le seul « nouveau » cette année-là. Pourquoi avait-il été désigné pour le discours d'usage ? Voulait-on honorer particulièrement les Mathématiques ? Comme il le fait remarquer, *il est rare de voir la traditionnelle allocution de fin d'année prononcée par un professeur de mathématiques.* D'après ses recherches, *une telle éventualité ne s'est pas produite à Nevers depuis 1912, c'est-à-dire depuis un demi-siècle.* Mais si l'on avait voulu honorer les Mathématiques, pourquoi n'avoir pas profité de la nomination de Mlle Landois comme professeur agrégée de Math-Élem. pour lui confier cet « honneur ». Cela aurait été bien plus marquant à divers titres. Nous lui avons posé la question, il y a quelques années. Elle « redoutait » un peu cette corvée à son arrivée, car, étant la plus jeune et la plus « titrée », elle lui revenait presque obligatoirement. Nous rappelons que dans la hiérarchie traditionnelle des professeurs, le professeur de Math-Élem, celui de Philosophie et celui de Rhétorique

viennent en tête de liste et dans cet ordre. Mais le Proviseur ne lui demanda rien. Peut-être craignait-on de mettre ainsi en avant, une jeune femme, dans le temple d'un lycée de garçons. Ajoutons que Rémy Bousageon et Janine Landois avaient sympathisés très vite, et se marièrent au cours de l'année 1962 – 1963. Ils achevèrent tous deux leurs carrières au Lycée Jules-Renard après avoir formé une trentaine de générations de mathématiciens.

M. Bousageon suppose que les discours extra magistraux des mathématiciens sont considérés habituellement comme ennuyeux et que pour cette raison on les laisse à leur science *des nombres et des formules*. Il se pose donc la question : *le mathématicien est-il donc un être si étrange dès qu'il quitte son univers ?*

Avec beaucoup de malice, il abonde dans ce sens en puisant dans la petite histoire des mathématiques et des mathématiciens célèbres, des quantités d'anecdotes comiques qui montrent leur inadéquation aux contingences de la vie quotidienne. Il souligne le fait que leur *comique provient de la rigueur logique d'un propos ou d'un acte associé à l'absurdité de l'événement principal*. Il cite beaucoup de mésaventures plus ou moins légendaires de Painlevé et de Poincaré ou d'Archimède qui tournent surtout autour de l'étrangeté de leur conduite due à la concentration de leur esprit sur des problèmes abstraits et à l'oubli du monde réel.

Mais leur étrangeté va parfois plus loin jusqu'aux troubles mentaux graves. Avec les exemples d'Évariste Gallois et de Georges Cantor dont le génie mathématique s'accompagnait d'une sorte de folie, il pose la question angoissante du rapport entre ces deux « facultés » en remarquant que *les découvertes de Cantor se produisaient généralement, entre deux crises d'aliénation mentale au sortir desquelles son esprit atteignait une admirable lucidité*.

Rémy Bousageon n'explicite pas davantage cette question et se contente de conclure par une phrase qui d'une certaine manière contient une sorte de provocation : *Il faut bien reconnaître que le génie suppose un certain déséquilibre mental et (que) le sens commun rigoureusement observé ne nous ferait jamais sortir des sentiers battus*.

Ce discours, qui avait suscité parmi l'assistance pas mal de sourires ou de rires à l'évocation des mésaventures comiques des grands mathématiciens, restait discret dans sa conclusion générale, mais nous ne pouvons pas ne pas remarquer son affirmation provocante finale. C'est effectivement un appel à sortir des *sentiers battus*, à aller contre *le sens commun*, à considérer autrement les actes et comportements que l'on a trop vite fait de condamner comme insensés. Quelques années plus tard, la révolte étudiante voudra donner le pouvoir à l'imagination, il s'agissait bien alors d'aller à contre courant des idées et conventions reçues.

Comme celui de Jacques Montagnon, l'année précédente, certaines phrases d'un discours au ton apparemment académique laissent percer, lues aujourd'hui, une indication sur l'état d'esprit réel de l'époque.

1962 LE DÉCLIN ET LA DISPARITION DU PETIT LYCÉE.

En cette année se produisit la première variation structurelle amputant le Lycée d'un de ses éléments les plus anciens puisqu'il en faisait partie depuis le XVII^e siècle, le Petit Lycée.

Et comme toujours, cela se traduisit par un psychodrame public.

"Parmi les scènes les plus pittoresques rendant particulièrement vivantes les rues de notre ville, nous n'hésiterons pas à citer la sortie des classes, place du Lycée. Les mamans y viennent nombreuses. Le spectacle est si charmant que les automobilistes eux-mêmes lui pardonnent l'encombrement circulatoire qui l'accompagne. Ne va-t-il pas disparaître ? Telle est la question qui se pose depuis quelques jours et l'éventualité contre laquelle se sont dressés de nombreux parents.

L'Académie aurait, en effet décidé de fermer purement, aux classes de 12^{ème}, 11^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} ¹³les locaux du Petit Lycée pour y installer les classes d'observation (7^{ème} et 6^{ème}) du Lycée de filles et de l'école de Loire. Les enfants "chassés" du lieu seraient "recasés" dans les différentes écoles primaires publiques de la ville. Mais les parents ne l'entendent pas de cette oreille . Ils sont furieux ! ". ¹⁴.

C'est ainsi que les Nivernais apprirent par leur journal, la fermeture prochaine du Petit Lycée et la colère des parents d'élèves intéressés. Cette mesure administrative touchait profondément la population nivernaise et ses réactions nous montrent bien une fois de plus son attachement à tout ce qu'elle considère comme son "patrimoine historique", et en particulier à "son" Lycée.

Cet attachement au Lycée, nous permet ainsi de comprendre pourquoi, la ruine par le bombardement de 1944 de ses bâtiments l'avait tant marquée, et pourquoi les Nivernais, malgré les protestations de quelques défenseurs du patrimoine artistique de Nevers et de la famille Blandin, avaient assez facilement accepté l'utilisation provisoire du Musée, pour permettre au Lycée de survivre.

Les Autorités administratives auraient dû en tenir compte. Manifestement, elles ignoraient ces sentiments puisque les décisions avaient été prises sans préparer d'avance les parents à cette situation à laquelle, visiblement, ils ne s'attendaient pas. Ils semblent avoir appris le Vendredi 12 Janvier, à 11 H 30, en venant chercher leurs enfants.

D'ailleurs les informations données ce jour-là devaient être pour le moins incomplètes puisque le journaliste notait : *Ils sont furieux ! D'abord de n'avoir pas été les premiers consultés à propos de cette mesure que conséquemment ils qualifient de désinvolte et d'abus de pouvoir. Ensuite ils trouvent de fort mauvais goût qu'on les ait laissé engager leurs enfants en ce lieu pour leur dire en pleine scolarité : envoyez-les ailleurs ! Nos gosses disent-ils seront dépaysés avec de nouveaux maîtres, de nouveaux camarades. Leur année scolaire sera perdue.*

Ce dernier détail montre bien le manque d'information (même le journaliste ne semble pas informé) puisque, comme l'expliquera plus tard l'Inspecteur d'Académie, cette fermeture ne devait intervenir qu'à la fin de l'année scolaire.

Les parents proposaient d'autres solutions : *"qu'on les installe au nouveau Lycée et qu'on leur fasse poursuivre leurs études telles qu'ils les ont commencées ! "* ou bien *"procéder par extinction pure et simple, laissant les enfants entrés au petit Lycée y terminer leur cycle"* Les parents envisageaient donc des trajets, quatre fois par jour, du

¹³ Oubli de la 10^{ème} ?

¹⁴ Article de R.J.Guyot dans le "Journal du Centre" du 13 Janvier 1962.

centre ville au Banlay. Apparemment, ils auraient préféré n'importe quelle solution plutôt que le transfert de leurs enfants dans les Ecoles Primaires Publiques. Un dernier détail est révélateur : *"À la vérité la colère gronde... et ce d'autant plus fort qu'un moment, le bruit courut que si l'Académie maintenait une classe de 7ème, c'était dans le dessein d'accéder aux désirs de quelques notables nivernais. Faire ses études élémentaires au Lycée était donc considéré comme un "privilege" et cette perte en était d'autant plus cruelle.*

Une pétition signée immédiatement avait été présentée le jour même 12 Janvier à midi au Maire, Me Ramey : *"qui fort civilement les reçut pour leur dire qu'en ce qui le concerne et bien qu'il n'ait appris que par la rumeur publique ce qui devait se passer, il était délibérément contre, jusqu'à plus ample informé"* Le Maire lui-même n'était donc pas au courant, ce qui est étonnant : *"la ville en effet, a son mot à dire. Les locaux lui appartiennent. Elle a même prévu de les jeter bas (ce sont des ruines) lorsque notamment sera construite la nouvelle Maison des Syndicats. Et justement, à ce titre, elle est en droit de s'étonner du nouvel emploi que l'on veut en faire, et qui de toute façon ne peut être que provisoire ! "* (Nous apprenons ainsi, incidemment, que la construction de la *Maison des Syndicats* (aujourd'hui installée dans la tour entre la Maison des Sports et la Maison de la Culture), était prévue initialement à la place de l'ancien Lycée.)

Le journaliste, refusant de prendre parti dans cette polémique, ajoutait : *"Nous ignorons à l'heure où nous écrivons ces lignes les raisons alléguées par l'Académie pour justifier sa décision. Mais nous savons trop en quelles invraisemblables et cruelles difficultés elle se débat actuellement par suite de la pénurie de maîtres et de locaux scolaires pour lui jeter gratuitement la pierre. Nous inclinons même à penser que ce n'est que devant une situation désespérée ¹⁵qu'elle choisit ces solutions de fortune"*

L'Association des Parents d'Elèves organisa une réunion d'information le jeudi 18, dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville Entre temps, il avait été précisé que la fermeture de ces classes (350 élèves) ¹⁶ n'interviendrait qu'en fin d'année scolaire. Sur le podium, se trouvaient M. le docteur Cosset, Président de L'Association, M.Daumas, Inspecteur d'Académie, la Directrice du Lycée de Jeunes Filles, le Proviseur du Lycée Jules-Renard et bien entendu Me Ramey, Maire de Nevers, qui exprima d'abord son opinion personnelle *"puisque aussi bien la municipalité n'a pas été amenée à délibérer sur la question"* ¹⁷ *"J'ai partagé dit-il, l'émotion de tous les parents attachés à la formule du Petit Lycée, pour son ambiance particulière, pour son caractère de "vestibule" de l'enseignement secondaire, pour sa commodité, son enseignement mixte "* Il résumait bien les raisons de l'attachement des Nivernais à cet enseignement, comme le confirmait le journaliste : *"L'affaire bousculait une tradition que l'on pensait fortement établie, allait à l'encontre d'habitudes et de commodités que l'on voyait difficilement disparaître. C'est dire que fut quasi général le tollé qui accueillit cette nouvelle"*

Après avoir expliqué la situation de l'enseignement secondaire à Nevers ¹⁸ M.Daumas affirma qu'une seule solution était localement possible pour la prochaine rentrée : *" la suppression des classes élémentaires du Petit Lycée et l'affectation des treize salles au cycle dit d'observation. Pour parfaire sa proposition, M. Daumas suggéra l'attribution de douze classes préfabriquées. Le tout faisant donc un total de vingt cinq classes, soit cinq supplémentaires, permettant de disposer du volant prévu par les textes de la réforme. (il fallait en effet reloger vingt classes de 6e et de 5e pour les*

¹⁵ Soulignés par nous

¹⁶ Ce chiffre donné dans l'article du journal, semble exagéré : à vérifier

¹⁷ Article du Journal du Centre du 19 Janvier 1962

¹⁸ Voir au Chapitre 3 A

fillettes de Nevers.). Cette solution semblait d'autant plus logique que, le Centre de Nevers se dépeuplant au profit de la périphérie, les écoles élémentaires du Centre-Ville étaient en perte d'effectifs *"Et particulièrement l'école de la Manutention (appelée à absorber une partie des petits élèves du Lycée) où la moyenne des classes est de 25 élèves. (sic).*

Mais certains éléments de son intervention nous permettent de comprendre que ce n'étaient pas les seules raisons de la fermeture du Petit Lycée : du point de vue juridique et administratif *" les classes élémentaires des lycées n'existent plus depuis une ordonnance de 1947... Depuis plus d'un an, ces classes ont été assimilées à celles de l'enseignement élémentaire et leurs maîtres rétribués comme tels"* (ce qui avait constitué une dégradation de leur situation et ...des économies pour le Ministère). Le Lycée de Nevers (comme bien d'autres) les avaient conservées par la force de l'habitude et la détermination des parents à conserver leur "privilège" : *"Le Petit Lycée est l'antichambre du grand et c'est avoir le pied à l'étrier que d'y commencer ses études..."*. Elles étaient donc en quelque sorte illégales et il fallait faire cesser ce scandale. Autre scandale : l'admission au Petit Lycée dès l'âge de quatre ans et demi. Il va donc cesser mais, pour calmer les parents, l'Inspecteur d'Académie promet *" Que les élèves de moins de six ans (irrégulièrement admis au Petit Lycée avant l'âge requis) ¹⁹seront repris dans les mêmes conditions, dans les autres écoles où se poursuivra leur scolarité."*

D'ailleurs, comme le révèle M. Daumas, le Ministère, dans une directive du 16 Novembre 1961 a *"prescrit de hâter la fermeture de ces classes"*. En effet, le Ministère veut, à tout prix, imposer la mise en application de la réforme du premier cycle de l'enseignement secondaire au nom de *"deux idées force : la démocratisation de cet enseignement et l'orientation permanente des élèves : le premier aspect, c'est l'opinion qui l'exige et les Pouvoirs publics ne font que mettre en musique la volonté obscure de la Nation"*. Rappelons que cette réforme consistait à créer d'abord des Cycles d'Observation (6e et 5e) à l'issue desquels, les enfants entreraient dans un Cycle d'Orientation (4e et 3e), avant d'être orientés vers les différentes filières de formation. En 1962, il n'était pas encore, officiellement question d'établissements de Premier Cycle, indépendants des Lycées. En effet, M. Daumas déclare *"que lorsque le Lycée de Jeunes Filles sera construit à la cité scolaire (Lycée partant de la 4ème jusqu'aux classes terminales) ²⁰ son cycle d'orientation sera installé dans les locaux du Lycée actuel"* (actuel C.E.S. du Boulevard Victor-Hugo).

"M. l'Inspecteur d'Académie conclut en affirmant avec force qu'il existe depuis deux ans des textes stipulant que tout enfant ayant fait une scolarité normale pouvait entrer de droit dans une classe de 6ème ; qu'il n'a jamais été dans les intentions des pouvoirs publics de créer deux sortes d'enseignement élémentaire" Cette double affirmation donne une clé du problème.

Il y avait en France, une volonté générale de démocratisation de l'enseignement secondaire, ce fait est indéniable et correspondait à une nécessité de formation générale plus élevée de l'ensemble de la population, pour répondre au développement technique et économique de cette période. Il fallait donc qu'un maximum possible d'enfants puissent poursuivre leurs études au moins jusqu'au niveau de fin de 3e. (au bout de très peu d'années, ce niveau même semblera insuffisant, vu l'apparition et le développement de nouvelles techniques de production et de gestion, l'informatique, et la robotique par exemple, et on en arrive à notre époque à parler de la nécessité de "pousser" 80 % (certains disaient même 100 %) des jeunes gens jusqu'au niveau du Bac.). Or les

¹⁹ Souligné par nous

²⁰ Idem

Lycées étaient très sélectifs. À l'examen d'entrée en 6e, les élèves du Petit Lycée formés spécifiquement, par des maîtres très qualifiés, réussissaient mieux que les élèves venus de l'enseignement élémentaire public. Sous Vichy, cet examen, au lieu d'être organisé par les Lycées, était devenu un examen départemental, afin d'ouvrir davantage le recrutement des classes de 6e, mais il restait encore très sélectif par la nature et l'exigence de ses épreuves notamment en orthographe et rédaction et en mathématiques.

Certes, il existait à côté des Lycées, des établissements de formation des enfants de onze à 15 ou 16 ans : les Cours Complémentaires devenus ensuite C.E.G., les E.P.S., les Centres d'Apprentissage, les Collèges Techniques ou Professionnels etc... dont le nom change suivant les époques. Mais sans doute la formation du type 1er cycle des Lycées paraissait-elle meilleure à la fois pour assurer la formation générale des adolescents de 11 à 16 ans et augmenter par la suite le recrutement des seconds cycles²¹.

Puisque l'enseignement des petits lycées se révélait meilleur pour l'accès à l'enseignement secondaire long, on aurait pu penser que la solution aurait été d'étendre à tout l'enseignement élémentaire, la formation des maîtres des petits lycées, leur système et leurs méthodes d'enseignement (et par exemple la mixité des classes ou l'accueil des enfants à partir de quatre ans et demi). Mais on voit tout de suite les difficultés financières de réalisation d'une telle réforme et les résistances qu'elle aurait suscitées parmi les maîtres et surtout les syndicats de l'enseignement élémentaire.

Sous prétexte de démocratisation, on fit dans les années 50/60, la manœuvre inverse. Ainsi que l'affirme un article paru dans les jours suivants ²² on n'avait pas expliqué aux parents des élèves du Petit Lycée les véritables raisons de sa suppression, *"Toutes griffes dehors, le minois agressif, qu'elles étaient jolies à voir, défendant l'avenir de leur progéniture - ou ce qu'elles s'en imaginaient - les mamans réunies, l'autre jour, à l'Hôtel de Ville, pour entendre les dirigeants de l'enseignement public.!. Seulement, on les a " eues" ... Non qu'on ne leur ait dit la stricte vérité : mais pas toute la vérité"*

Comme le montrait cet article, la réforme que commençaient à mettre en place, l'arrêté du 9 octobre et la circulaire du 17 novembre 1961, allait en fait conduire à "primariser" tout le premier cycle. En effet la pénurie de personnel qualifié dans les lycées avait déjà conduit au *" repli ordonné depuis un an déjà, des agrégés vers les classes supérieures,"*. Malgré cela, *"d'innombrables chaires y demeurent sans titulaires réguliers"*. Quant aux certifiés *"qui assurent pratiquement le relais des agrégés dans toutes leurs responsabilités"*, ils étaient en nombre insuffisant, d'abord parce que leur situation matérielle n'était pas assez attractive pour susciter des "vocations", *"Evolution sans remède tant que les cadres moyens de l'enseignement, spécialisés suivant les titres acquis par des études supérieures, resteront classés dans les échelles où d'autres administrations donnent accès par le simple avancement professionnel"*, mais aussi, comme l'en accusait l'auteur de l'article, par une volonté délibérée du gouvernement de *"créer des situations irréversibles"* : à peine la moitié des postes d'agrégation mis au concours en 1961 avaient été pourvus (encore faut-il ajouter que la moitié des nouveaux agrégés n'avaient pas été nommés dans l'enseignement secondaire, mais dans l'enseignement supérieur ou d'autres administrations), et l'on avait recruté, en 1961, 1300 certifiés de moins qu'en 1960. Il fallait donc prévoir le repli à leur tour de tous les certifiés vers les classes de second cycle.

²¹ Se reporter à ce sujet à notre étude sur Georges Duhamel, élève du Lycée de Nevers (1899-1900) et ses explications sur la différence d'enseignement entre les lycées et les ERS.

²² Référence exacte à rechercher

La seule solution qui s'imposerait alors serait de les remplacer dans le premier cycle par des instituteurs : *"la plupart des maîtres de l'actuel premier degré auront la possibilité d'accomplir dans ce cycle une partie de leur carrière et en tout cas, de l'y terminer. Volontairement ou non, les pouvoirs publics ont ainsi tourné l'obstacle que de vigilantes jalousies opposaient depuis quinze ans à l'accès des instituteurs vers des indices de traitement assortis à leurs mérites et à leurs charges. Par là l'hypothèque qui en grevait le recrutement est tout de même levée"*

Ceci fait allusion d'une part aux difficultés de recrutement des instituteurs, dues au "massacre" des Ecoles Normales sous Vichy et à la modicité de leurs traitements et conditions d'existence et d'autre part à l'hostilité des autres administrations à toute mesure de revalorisation des différentes catégories d'enseignants, les syndicats professionnels de ces administrations menaçant l'Etat d'exiger à leur tour des mesures reconventionnelles pour maintenir leurs différences de traitements et d'avantages par rapport à l'enseignement.

Par cet accès au premier cycle, les instituteurs, ou du moins, en principe, les meilleurs d'entre eux, pouvaient espérer obtenir une revalorisation morale et financière qu'ils ne pouvaient espérer dans le premier degré. Même si l'effort demandé pour se mettre au niveau de cet enseignement risquait de se traduire soit par une surcharge de travail personnel, soit par une "primarisation" du premier cycle. Les deux phénomènes se sont d'ailleurs produits. Et réciproquement, la "fuite" des meilleurs maîtres de l'école élémentaire vers les premiers cycles, conjuguée avec la chute du recrutement des instituteurs se traduira par une considérable baisse de niveau de l'enseignement élémentaire dont les conséquences se font encore sentir de nos jours au niveau des C.E.S. et des Lycées.

Est-ce cela que pressentaient les parents d'élèves du Petit Lycée de Nevers en cette soirée du 18 Janvier 1962 ? Toujours est-il que, quand leur Président, *"le Docteur Cosset ayant demandé à l'auditoire de faire un effort d'honnêteté et de considérer l'intérêt général avant les satisfactions personnelles, dit son sentiment que tous comprendraient que la mesure envisagée n'était pas vexatoire mais commandée par la nécessité, sa péroraison, loin de recueillir l'adhésion de la salle, la fit éclater en huées. Dans le brouhaha occasionné par les clameurs, les réflexions plus ou moins amènes, on put percevoir les mots de "démission", de "grève" et d'autres choses encore."*

Les démarches et manifestations diverses continuèrent mais cette fois comme en bien d'autres occasions, la volonté administrative s'imposa. Le Lycée perdit ses classes élémentaires à partir de la fin de l'année, la plupart de leurs maîtres furent d'ailleurs mutés dans le premier cycle de Jules-Renard.²³ Retenons de cet événement, la manifestation de l'attachement des parents de nos élèves à leur Lycée et le lien étroit qui unit les "accidents" de la vie intérieure de Jules-Renard avec les problèmes généraux de l'enseignement en France.

Mais les élèves qui fréquentaient ce petit Lycée en gardent aussi un souvenir ému. Comme Christian Lasseur (promotion 1965) ²⁴ qui y entra en 1952. Ses parents habitaient tout près rue des Trois-Carreaux. Il se souvient de beaucoup de ses camarades, Jean Pierre Birnal, Dehaese, Sot, Nou, Millet, Auguste, Michel, Rioux, Sanlaville, Ventrin, Huet, Neveux qui donc ont passé treize ans de leur jeunesse ensemble et bien d'autres qui n'ont pas fréquenté le Lycée jusqu'en terminale, pour des raisons familiales comme Corcelles, Delefosse, Guiland et d'autres encore.

Le petit Lycée était installé dans des locaux encore debout, le gros des bâtiments ayant subi d'importants dégâts, tels ceux donnant rue de la Préfecture qui avaient dû

23 Mouvement du personnel à préciser

24 BL Amicale 1/1981

être étayés sérieusement. Je pense que l'ami Birnal se souvient de l'enchevêtrement de poutres existant alors dans le couloir des classes de MM. Coignet et Colmiche et cela, sans parler de celle de Mme Ducaffy installée dans les combles. La 7ème était une quasi consécration, les locaux se situant rue des Francs-Bourgeois et donc, les grands de 7ème avaient leur cour !

Et puis deux fois par semaine, l'instituteur M. Rozan laissait sa place à M. Darennes pour une leçon d'éducation physique et à Mlle Lagrue, professeur de musique pour une heure d'initiation musicale ; nous avions un avant-goût de la 6ème.

Pourquoi ne pas parler de la 11ème avec Mme Delga et même de la 12ème avec Mme Jeannet !

La 12e étant la classe enfantine accueillant les enfants à partir, en principe, de quatre ans mais certains étaient un peu plus jeunes de quelques mois, en fonction de leur date de naissance.

Au fil de l'évocation de quelques anciens élèves, nous retrouverons d'autres souvenirs évoqués sur ce *Petit Lycée*. On évoquera aussi plus loin l'un de ses maîtres M. Rozan.

Année scolaire 1962-1963

Rentrée 1962 - ; 1454 élèves dont 56 pensionnaires du C.E.T. hébergés au Lycée.

Le Lycée avait 37 classes. Leur liste est significative de l'évolution de la population scolaire. 8 classes de 6^e (dont 3 classiques) ; 8 de 5^e ; 7 de 4^e (dont 2 d'Accueil) ; 5 de 3^e (dont 1 d'Accueil) ; 5 de 2^e et 4 de 1^e (dont une seule classique) et bien entendu les Terminales habituelles : 2 de M.E., 1 de Sc.Ex ; et 1 de Philo. On voit que l'inflation du nombre d'élèves scolarisés au Lycée continue à partir de la 6^e et atteint maintenant la classe de 2^e. Il apparaît aussi que si la demande pour les études classiques reste importante en 6^e (3 classes sur 8), le Latin est peu à peu abandonné au fil du cursus.

Jumelage Nevers - Coblenche.

Le jumelage officiel Nevers – Coblenche s'inscrivait dans la politique nationale de réconciliation avec l'Allemagne. Il ne faut pas ignorer que ce rapprochement ne se fit pas facilement. Il y avait dans l'opinion française, encore trop de souvenirs douloureux et de sentiments hostiles. Au Lycée, tout un travail de compréhension réciproque fut mené à bien notamment par les professeurs germanistes. Le jumelage des villes eut pour conséquences heureuses, le jumelage du Lycée avec celui de Coblenche qui permit des échanges d'élèves, de professeurs et plus tard, lorsque furent créées les classes de neige (en 1974), des séjours communs franco-allemands aux Rousses.

Une classe de Sciences – expérimentales quasiment féminine.

Ce qui frappe d'abord dans la lecture du palmarès du 29 juin 1963 c'est la prépondérance féminine en Sc. Ex. Elles enlèvent le Prix d'Excellence (Mireille Paris) et les deux Prix d'Honneur (Annick Chabrier et Mireille Richard). Parmi les 11 Prix d'Encouragement du Conseil de Discipline il y a 9 filles. Parmi les 23 Prix de Tableau d'Honneur il n'y a que 4 garçons et il en est de même dans toutes les disciplines.

Les résultats du baccalauréat 1963.

L'évolution des résultats confirme l'évolution générale de l'orientation des élèves : 48 reçus en M.E. ; 24 en Sc.Ex. et 16 en Philo (soit 88 au total dont au moins 25 filles ²⁵). De plus les M.E. décrochent 11 mentions (dont 1 TB et 4 B). Cette section attire les meilleurs élèves y compris ceux issus des études classiques. C'est la tendance générale dans l'Université qui privilégie les mathématiques comme critère de sélection, dans la plupart des enseignements supérieurs.

En 1^e partie, il en est de même : 79 reçus dont seulement 17 en séries classiques (dont 2 en A' et 4 en B).

Le discours de Monsieur Royot, Professeur d'Anglais. Encore Jules Renard.

*

On n'attendait sûrement pas d'un angliciste qu'il consacrerait son discours à retracer la vie, l'œuvre et le personnage de Jules Renard. Mais il n'était peut-être pas inutile de parler aux élèves de 1963, de celui dont leur Lycée portait le nom. M. Royot, sagement, avait axé son discours sur, *non pas le dramaturge ou le romancier, mais l'élève, le penseur et l'apôtre*. Son étude quoique sommaire (trois pages et demie) est assez complète et rend bien compte de ces trois aspects du personnage. Sa conclusion inspirée par le discours de distribution des Prix de 1909, où Jules Renard *répétait que le Lycée n'est qu'un début à l'école, que toute vie est post-scolaire*, redéfinit la finalité de notre enseignement, loin de toute vaine érudition : *s'il ne vous imprégnait que de curiosité intellectuelle et d'humilité, il aurait réussi dans sa tâche ... il ne faut pas laisser l'esprit se scléroser ...*

Le Potache Déchaîné : un journal des lycéens de Nevers .

En 1962-63 paraît un journal qui se veut mensuel mais dont la parution sera assez irrégulière ²⁶. Comme son bandeau l'explique, il veut être l'organe d'expression des élèves des quatre établissements secondaires publics de Nevers : l'E.N.N. (École Normale de Nevers) ; le L.T.N. (Lycée Technique Nationalisé) ; le L.J.R. (Lycée Jules Renard) et le L.J.F. (Lycée de Jeunes Filles). Jack Paltani déjà cité précise qu'un élève du L.J.R., *Massimo Taccola qui signait Tax Max, en avait conçu l'illustration qui se maintiendra durant plus de cinq ans*. Il s'agit, bien entendu, de la présentation et du bandeau de première page.

Il existait déjà depuis 1961-62 une A.E.N. (Association des Étudiants de Nevers). Parmi ses initiateurs se trouvait Roland Hannon qui était élève et pion au L.T.N. alors dirigé par M. Merlan qui avec quelques autres membres de son personnel l'appuyait activement. Tout le monde n'était pas du même avis et R. Hannon se souvient de l'opposition du surveillant général de l'époque, M. Dionnay.

Nous avons parlé plus haut de cette catégorie de surveillants, recrutés pour pallier le nombre insuffisant de surveillants titulaires. Moyennant la pension complète et quelques possibilités d'indemnités, ils assuraient un service dans l'établissement. Des sortes de « maîtres au pair » à temps partiel. Ce statut permettait à des jeunes gens issus de milieux très modestes de poursuivre leurs études secondaires dans d'assez

²⁵ Il est difficile en lisant les listes, de savoir si certains prénoms désignent des filles ou des garçons (Dominique, Claude par exemple)

²⁶ Grâce à l'obligeance d'anciens élèves, notamment J.P. Alimondo et Jack Paltani, nous avons pu réunir un certain nombre de numéros de ce journal du N°2 (janvier 1963) à celui de Mai-Juin 1967. Nous en tirerons quelques indications selon les années.

bonnes conditions et étant donné leur position intermédiaire entre élèves et personnel du lycée, ils pouvaient prendre des responsabilités et des initiatives que de simples élèves auraient eu des difficultés à assumer. C'était aussi une bonne école de la vie à tous les points de vue.

Au départ ²⁷, il s'agissait d'abord de permettre aux élèves des quatre établissements de Nevers de pouvoir se rencontrer et participer à des activités communes. Un des premiers problèmes était de trouver un local de réunion. Or il existait déjà un club du même type, le C.N.J. (Club des Jeunes de Nevers) à qui la municipalité avait prêté, comme local, la chapelle Sainte-Marie. L'un des membres dirigeants de cette association n'était autre que le fils du Maire, M. Ramey. Selon Roland Hannon, il réunissait surtout des fils de notables nivernais, et il serait d'accord pour les qualifier de « jeunesse dorée » de Nevers. Il y avait évidemment une certaine hostilité entre ces organisations.

R. Hannon et ses camarades allèrent donc demander à M. Ramey un local pour eux. Devant son refus, ils le menacèrent d'une manifestation de masse et effectivement, à leur appel, quelques six cents lycéens se retrouvèrent devant la mairie pour le réclamer bruyamment. Le Maire leur attribua des caves situées sous les remparts, au-dessous de l'École du Château et donnant sur la rue des Ouches. Elles servaient d'entrepôt pour les ouvriers de la ville. L'équipe du C.N.J. eut tôt fait de les nettoyer et aménager et ils fondèrent ainsi un « club privé » : « *L'Araignée* ». *Ouvert aux lycéens avec une carte mensuelle, le succès fut immédiat et considérable* ²⁸. *L'Araignée* a duré trois ans.

Très bénéficiaire à ses débuts, un changement d'équipe dirigeante faillit la conduire à sa perte. Profitant du bon renom des « anciens » qui avaient la confiance des fournisseurs, ils négligèrent la gestion et comme dit Hannon, « mangèrent la grenouille ». L'ancienne équipe en reprit la direction et après avoir épongé les dettes, ferma le club. Alimondo établit aussi un rapport entre ces avatars et l'hostilité des « boîtes » professionnelles et de la municipalité. Il faut dire que le fameux incendie *du Cinq à Sept* avait jeté le discrédit sur ces établissements.

Selon Hannon, *L'Araignée* fut la « vache à lait » de l'A.E.N. car ses bénéfices permirent de financer *Le Potache déchaîné*, ainsi que l'organisation des manifestations diverses. Ils avaient également créé un *Club Photo de Nevers* qui faisait notamment les photos de classes dans les lycées ce qui suscita les protestations des photographes professionnels. Ses recettes servaient aussi à financer les activités de l'A.E.N. Ils avaient de même lancé un orchestre de jazz, qui se produisait dans des bals et dont l'un des animateurs fut M. Luzy.

Elle avait surtout abouti à l'organisation de quelques soirées culturelles, de voyages, notamment à Paris, de tournois de foot avec M. Graillet qui animait toute la partie sportive, un Ciné-Club établi dans la salle de *L'Étoile* (un cinéma qui se situait dans l'avenue de la gare et où se trouve maintenant une crêperie). Ce Ciné-Club, qui fonctionna plusieurs années à un rythme variable mais qui atteignit parfois une séance par semaine, permettait aux internes des lycées et de l'E.N de sortir et de se rencontrer et surtout d'échanger des idées au cours des discussions qui suivaient la projection du film.

Un article paru dans le N°2 du *Potache*, (Janvier 1963) et signé par deux membres de son bureau (*Jacky et François*) en donne une bonne idée. *Après un départ difficile l'an passé, nous assistons cette année, à La Grande Année A.E.N. Depuis Décembre 1962, nous n'avons cessé de nous manifester : — un ciné-club — une conférence — et*

²⁷ Communication personnelle de Roland Hannon qui a été heureux de nous fournir des quantités de renseignements sur l'A.E.N. que nous explicitons à la suite.

²⁸ Selon J.P. Alimondo.

un bal, dimanche prochain. Ce qui fait pour ceux qui ont bonne mémoire, un total de manifestations en 3 mois, égal à celui des manifestations organisées l'année de la création de l'A.E.N.

Comme on le voit, cette activité était assez limitée et peu dérangeante a priori pour l'ordre établi. Cette année-là, le Président de l'A.E.N. était J.C. Rosay. Différents enseignants appuyaient cette initiative. Dans le numéro de fin d'année (N°5 de juin 1963), Rosay adressait des remerciements appuyés à *MM. Harris, Boichard et Stainmesse qui jouèrent tout au long de l'année un rôle actif et dont le dévouement n'a d'égal que leur valeur.* Ces trois professeurs de Jules-Renard étaient par ailleurs très impliqués dans l'animation de différents clubs.

Ce même article nous apprend incidemment qu'un certain *Jacques Pain, bien connu des potaches du L.J.R.* avait été à l'origine de ce journal qui s'appelait « **Regard sur l'étudiant** » et qui constitue le premier organe de liaison des potaches de Nevers. Ce fut semble-t-il le premier journal de l'A.E.N. A. Mercier dans un article du N° de Novembre 1964 écrivait en effet : *Je me rappelle le tout premier journal de l'A.E.N.. Il s'appelait alors : « Regard sur l'Étudiant », et paraissait encore ronéotypé. Il commençait par un cri de détresse : « Aidez-nous ».* Nous n'avons retrouvé aucune trace de ce journal.

Malgré ses débuts tumultueux, et ses démêlés avec la « jeunesse dorée » de Nevers réunie autour du fils Ramey, l'A.E.N. passait cependant aux yeux des lycéens comme une organisation *bien-pensante* et cette réputation couvrait aussi son journal *Le Potache Déchaîné*. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il ne s'attachait pas à promouvoir des idées révolutionnaires. Ceci explique ses futurs démêlés avec d'autres journaux lycéens.

Les articles développent des points de vue très conformistes. Jean-François T. pense choquer les adultes en faisant l'éloge de Françoise Hardy en qui il voit le *Renouveau de la Chanson sentimentale* et Danielle Triquera défend hardiment le renouveau du *Chapeau Melon 1963*, surtout parmi les filles.

Le numéro de Juin rend compte d'une autre activité *La Route des Jeunes*, il s'agissait d'une journée de marche collective, sorte de pèlerinage laïque, le 1^{er} Mai, qui se terminait, le soir par un feu de camp. Nous apprenons ainsi que *La route des jeunes, organisée comme chaque année par des lycéens, lycéennes et autres jeunes, a connu un plein succès. Nous étions en effet trois cents le jour du 1^{er} mai ; trois cents qui marchèrent vaillamment depuis Nevers jusqu'à Luthenay-Luxeloup.* Le thème de réflexion choisi pour cette journée était *l'AMOUR*. La fin de l'article traduit un sentiment très romantique de fraternité et de solidarité : *Le soir, autour d'un feu de camp, nous avons joué et chanté, en admirant les étoiles, avant de repartir en car à Nevers. « Le ciel était pur et beau ... nous chantions, / Nos cœurs étaient purs et bons ... nous aimions »*

Ce numéro nous parle aussi de la finale de *La Coupe Serge Vol* entre les *Math-élem I* et les *Première Classique*, de Jules-Renard. Il s'agit évidemment de football et les derniers avaient gagné par 8 à 4. Nous avons même la composition des équipes : M-É : Cortet, Courtillot, Allilaire, Brossier, Salmon, Belhomme, Giroux, Thibaudat H., Gerbeaud, Chevrot, Thibaudat M. et pour les 1^e : Pieuchot, Robbe, Dupuis, Bernigaud, Vimeux, Bergue, Dervault, Miermont, Debrousse, Vincent, Condamine.

Le Sport au Baccalauréat : Voici un problème plus sérieux abordé dans ce numéro, mais n'est-ce pas trop tard ?,. Le sport devenait obligatoire au baccalauréat. 4 épreuves étaient imposées : course, saut en hauteur, grimper ou lancer de poids (tirage au sort) et natation. Le responsable du journal faisait cependant remarquer que : *de nombreux*

élèves ne savent pas nager, or dans la plupart des villes, il n'y a pas de piscine. C'était le cas à Nevers et le lycée fut obligé de prévoir des déplacements en car à Bourges pour y remédier, ce qui était coûteux en temps perdu et en finances. L'auteur de l'article suggère de remplacer ce sport par d'autres plus à la portée des lycéens, encore faudrait-il qu'ils fussent enseignés au lycée et il conclut avec pessimisme : Peut-être cela serait-il aussi long (que) de construire des piscines couvertes ! ... Mais il n'y a en fait dans l'article, ni protestation, ni revendication d'aucune sorte.

Questions de discipline et de libre expression

Un premier ton critique apparaît cependant. Que ce soit dans le dernier numéro de l'année est peut-être significatif. Un poème assez mal rimé proteste contre le silence imposé au réfectoire tout en affirmant humblement : *Ceci n'est ni une critique / Ni atteinte à l'autorité / Mais une simple supplique / Par les internes adressée.* Un autre article signé : Marie-France, d'une élève du L.J.F. proteste contre l'absence de liberté d'expression en soulignant que les adultes ne cessent de répéter aux jeunes : *Vous pourriez avoir le courage de vos opinions !* alors que toute expression de ladite opinion est immédiatement punie pour *insolence*. Mais l'auteur conclut surtout sur l'incapacité des élèves à avoir une véritable opinion et à savoir l'exprimer.

Ce n'était pas encore les grands soulèvements de quelques années plus tard.

Le jumelage Nevers – Coblenz.

En juin 1963, eut lieu officiellement le jumelage entre les villes de Nevers et de Coblenz. Ce rapprochement avec l'Allemagne était loin de susciter l'enthousiasme parmi tous les habitants, mais les jeunes furent sans doute les plus ouverts à une perspective d'amitié franco-allemande. Jules-Renard en fut partie prenante. Notre collègue d'allemand, Bouchard en fut un apôtre fervent. Le *Potache Déchainé*, (N°6 de novembre 1963) publie un article de R. Lasserre (du L.J.R.) rendant compte du séjour d'un groupe de jeunes allemands accueillis par leurs camarades nivernais et surtout des deux semaines passées par ceux-ci à Coblenz : *deux semaines de joies, de distractions, de plaisir et de bonheur.* Dans le même numéro un autre article évoque le départ en retraite du Chancelier Conrad Adenauer et un troisième rend compte du voyage plus aventureux, de trois jeunes lycéens en Bulgarie. Autre forme d'ouverture sur le monde.

On verra plus loin que ce jumelage se prolongea par celui de Jules-Renard avec un lycée de Coblenz et les échanges scolaires et sportifs se poursuivirent avec les classes de neige mixtes après 1974. Après le départ et le décès de Monsieur Bouchard et les changements de structure de Jules-Renard ces échanges semblent avoir beaucoup diminué.

Un souvenir indirect de Monsieur Bouchard.

Jack Paltani, dont nous parlerons plus loin éclaire les allusions contenues dans un article facétieux paru dans le N°5 de juin 1963 sous le titre *Des fuites à l'examen probatoire* à propos du Thème allemand où l'on cite certains passages. « *Si tu étais venu, tu aurais mangé du boudin* » était la phrase que Monsieur Bouchard nous faisait apprendre par cœur. J'ai su après qu'il s'agissait de l'irréel dans (du) le passé : *When du gekommen wärest, hättest du Blutwurst gegessen.* Tous mes collègues germanistes de l'époque connaissent cette phrase par cœur. Quant à : « *la maison de mes grands-parents est bâtie sur les Montapins, c'était pour nous faire comprendre la différence de l'accent tonique entre le français et l'allemand, toujours de Monsieur Bouchard.* Sans ces explications, ces deux phrases sont sans intérêt. J'ai été en détachement au Ministère

des Affaires Étrangères durant 26 ans et à chaque fois que j'ai appris une nouvelle langue étrangère, quand j'arrivais à ce niveau de connaissance de la langue, la phrase de Monsieur Bouchard me revenait à l'esprit. Je m'en sers toujours aujourd'hui.

Année scolaire 1963 – 1964.

Rentrée 1963 ; Malgré la suppression du Petit Lycée, au 15 Novembre 1963, Jules-Renard comptait 1515 élèves dont 48 pensionnaires du CET., mais le 1^{er} Janvier 1964, l'effectif intérieur atteignait 1650. Par suite d'échanges d'élèves et de transferts de classes, les effectifs, en effet pouvaient varier d'une manière assez importante (ici + 135) notamment au cours du 1^{er} trimestre.

Il y avait 46 classes (soit 9 de plus que l'année précédente) dont 32 pour le 1^{er} cycle.

L'effectif des enseignants s'était également accru avec au total 77 professeurs dont 16 en Lettres, 11 en Mathématiques, 9 en Histoire et Géographie, 7 en Anglais et 6 en Éducation Physique pour ne citer que les disciplines les plus nombreuses. Il faut remarquer que leurs statuts étaient très différents. À côté des agrégés et certifiés traditionnels, figuraient les anciens professeurs des classes élémentaires du Lycée promus dans les classes de 1^{er} cycle ainsi qu'un certain nombre de PEGC venant des Cours Complémentaires et EPS. L'introduction des travaux manuels et de la technologie dans le programme du 1^{er} cycle avait conduit à recruter des spécialistes venant du monde professionnel et dont la titularisation comme professeurs sera assez compliquée.

Monsieur Havoué.

Il ne subsistait qu'un seul Adjoint d'Enseignement, M. Havoué dont la fonction au Lycée était très particulière (voir plus loin, en 1973, la notice qui lui est consacrée) et qui restera le seul représentant de cette fonction, dans son sens traditionnel jusqu'à son départ en retraite en 1973.

Il y avait aussi 10 Surveillants d'Externat, 11 Maîtres d'Internat et 6 Maîtres à temps partiels.

L'exemplaire du palmarès de 1965 que nous avons retrouvé ne contient pas la liste des reçus au baccalauréat de la session 1964.

Le discours de Distribution des Prix : à nouveau la géographie avec M. Girard.

S'il n'est pas étonnant que M. Girard, nouveau professeur d'Histoire et Géographie ait été chargé du discours d'usage, il est assez curieux qu'il ait choisi comme sujet, le même que son collègue M. Boichard, onze ans auparavant, avait magistralement développé. Il traite en effet de l'évolution de la géographie et de ses formes modernes. Comme M. Boichard, il en fait rapidement l'historique, de son image « antique » de géographie descriptive et souvent limitée à la nomenclature, à la géographie historique telle que la définissait Darby pour qui l'histoire est la quatrième dimension dont ne peut se passer la géographie. La géographie humaine telle que la conçoivent les géographes modernes fait largement appel à ce qu'il appelle *les sciences auxiliaires* : la statistique ; l'ethnographie ; la sociologie ; la morphologie, la climatologie ; la pédologie ; la biologie etc ... Il insiste davantage que ne le faisait M. Boichard sur cette diversité des sciences

auxquelles fait appel la géographie humaine pour définir celle-ci comme une *science de synthèse*.

Cet historique de l'évolution de sa discipline ne sortirait guère d'un cours « historique ». Mais sa conclusion montre bien ses préoccupations « idéologiques », d'abord sur le plan pédagogique, car en tant que science de synthèse, *dans le cadre de l'enseignement du Lycée, notre discipline peut revendiquer un large rôle dans l'élaboration d'un esprit complet ... Elle participe grandement à l'essor de la connaissance des hommes, de la réalité humaine ... (donc) dans la formation des cerveaux ...* puis, bien entendu, sur un plan politique : *aujourd'hui l'action économique et politique ne peut faire abstraction des données géographiques. Et c'est là qu'apparaît le rôle du géographe comme expert ...*

Ce plaidoyer pro domo s'accompagne bien sûr d'une revendication pratique fondée sur une critique : *on se trouve placé face à des horaires et des programmes souvent peu conciliables et annihilant toute une partie de l'effort intellectuel*. Ce constat l'amène à réclamer *que lui soit accordée la place qui lui revient à juste titre dans notre enseignement*.

Nous sommes au cœur du débat sur les finalités de notre enseignement et l'inadéquation de son organisation à son but. M. Montagnon avait ainsi défendu la valeur de formation humaniste des études littéraires et voici que M. Girard fait de même pour la géographie humaine en soulignant son rôle pédagogique pour la formation de l'esprit et la compréhension de la réalité vécue. Malgré leur aspect apparemment neutre sur le plan politique, tous ces discours témoignent bien du malaise de plus en plus profond qui s'installe dans l'Université. Toutes les sciences évoluent, très vite, et les spécialistes voudraient que leurs disciplines puissent intégrer cette évolution, mais les programmes et le carcan des instructions officielles s'y opposent. Plus globalement, la finalité propre des lycées est en question, elle consiste de moins en moins aux yeux de beaucoup d'enseignants, en la transmission de savoirs et de méthodes et de plus en plus, en la formation générale, intellectuelle et humaine des enfants. Mais le système tout entier paraît un obstacle à cette évolution.

Année scolaire 1964 – 1965.

Rentrée 1964 ; le total des élèves s'élève à 1679, dont 1357 pour le Lycée proprement dit (965 en 1^e cycle et 392 en 2^e cycle) et il y avait 46 pensionnaires du CET.

Il n'y a qu'une classe de plus dans le 1^{er} cycle et le nombre des élèves du 2^e cycle ne semble pas croître autant que permettait de l'espérer la « montée » des 3^e. Il y avait en effet 6 classes de 3^e en 1963-1964 et il n'y a toujours que 5 classes de 2^e. De même des 8 classes de 3^e de l'année 1964-1965 ne sortiront que 6 classes de 2^e l'année suivante. Autre remarque, l'abandon du latin au cours du cycle : 4 classes de 6^e : 5 de 5^e ; 3 de 4^e et 3 de 3^e mais 1 et demie en 2^e et 1 en 1^{ère}.

Au total il n'y a que 15 classes de 2^e cycle pour 35 de 1^{er} cycle. Cette disproportion posera un problème lorsque l'ensemble du 1^{er} cycle quittera le lycée pour les CES nouvellement créés.

Outre la désaffection pour les études classiques nous devons remarquer un fait significatif en Terminales, il y a 3 classes de M.É. ; 1 de Sc.Ex. et 1 de Philo. La prééminence des mathématiques devient éclatante.

Du côté des enseignants il n'y a qu'un professeur de plus mais 3 professeurs ont été détachés du Lycée National Technique : M. Valent (dessin industriel) ; M. Bouiller

(technologie) et M. Picard (russe). En fait ils resteront au lycée et M. Valent y achèvera sa carrière. Il y a donc au total 81 enseignants.

Un 3^e Surveillant général est venu étoffer l'équipe administrative et le nombre des surveillant a augmenté : 15 S.E. ; 14 M.I. et 5 maîtres à service partiel.

Comme celui de 1965, le palmarès de 1966 ne contient pas la liste des reçus au baccalauréat de la session 1965.

La vie scolaire. *Le Potache Déchaîné* de novembre 1964 contient plusieurs articles provenant d'un interne de Jules-Renard, mais ils ne font allusion qu'à des incidents minimes, une « descente » d'un surveillant général dans un recoin habituellement fréquenté pendant la récréation de dix heures par des amateurs de cigarettes. Une épidémie de « courante » qui vit les « lieux » assiégés et débordés ; cela se passa un certain 29 octobre 1964. Et enfin, deux réformettes : une modification des horaires de fin de journée portant sur quelques minutes et la transformation des traditionnelles compositions trimestrielles en semestrielles. L'ironie du potache de service nous rappelle les fameuses copies, *les bandes officielles qu'on enroule autour de chaque paquet de copies* et *les feuilles qui servent à grouper les résultats*. Rappelons que ces paquets de copies de compositions étaient archivés au lycée pendant cinq ans, en cas de contestation possible des résultats. Il est dommage qu'on n'en ait pas conservé quelques collections à titre historique.

Vie culturelle : Ce même numéro contient aussi un compte rendu d'une séance du Ciné-Club de Nevers, le 14 octobre 1964, consacré au film d'Alain Resnais : *Hiroshima mon amour*. Jean-Pierre Harris, professeur de philosophie à Jules-Renard et président du Ciné-Club, avait présenté le film et son réalisateur, car Alain Resnais avait tenu à participer à la présentation de son œuvre à Nevers. Ce fut en effet une séance mémorable. Les internes de Jules-Renard y assistaient bien entendu comme à toutes les séances du Ciné-Club. Le compte-rendu, signé d'un anonyme *Ganache*, est assez fidèle au film, mais curieusement, il ne fait aucune allusion à l'auteur lui-même, Marguerite Duras.

L'A.E.N. annonçait de son côté la programmation de son 1^{er} Ciné-Club de l'année, le 16 novembre. Il s'agissait d'un autre film culte *L'année dernière à Marienbad*.

Apparition de « Ravachol »

Le numéro de *Le Potache déchaîné* daté de décembre 1964, nous permet de dater l'apparition à Jules-Renard de « *Ravachol* ». C'est le responsable lui-même, Robert Carlier, qui intitule son article : *Aux apprentis anarchistes*. Il répond aux attaques lancées contre l'A.E.N. dans ce nouveau journal qu'il traite d'abord par le mépris : *Une feuille de choux s'est mystérieusement répandue au L.J.R. Elle a pris nom « Ravachol » ... Cette chose qui se veut anarchiste ne mériterait pas une ligne dans notre journal si elle ne répandait contre nous des propos hostiles ... un chiffon tiré à cent exemplaires sous un manteau bien épais*. Il lui reproche surtout sa position idéologique : *telle qu'il l'a définie lui-même : « Ravachol, anarchiste par son état d'esprit »* puis la langue employée qui prendrait des libertés avec le français « de l'école ».

Ravachol reprochait au *Potache déchaîné*, sa *tiédeur* et surtout son conformisme idéologique : *il n'est pas détracteur de l'ordre établi*. C'est bien cet état d'esprit que Carlier revendique : *Nous ne critiquons pas systématiquement nos établissements*. Et pour jouer sur les mots du titre, il affirme : *le vrai déchaînement réside, non pas dans la violence bête et l'idée préconçue, mais dans la modération*.

Nous n'avons pas pu retrouver un seul numéro de *Ravachol*, mais ce journal et son unique auteur sera évoqué l'année suivante par *Le Laser*.

Cette petite polémique est cependant significative de la montée d'un état d'esprit de contestation qui pour le moment n'arrive pas à se formuler mais qui explosera trois ans plus tard. Il est vrai que *Le Potache déchaîné*, dans ce domaine, reste très conventionnel. Ses pages sont remplies soit d'articles du type devoirs de français ou de philo toujours très « bien-pensant » ou, ce qui va bien ensemble, de littérature « potachique » vaguement facétieuse. Traditionnellement, on s'en prend aux « pions », sempiternelles cibles, et aux à-côtés de la vie scolaire, les cigarettes interdites et les lectures illicites, les *corrigés*, *pompes et traductions*, ou en évoquant avec délectation les chahuts ou *Binss* et leurs accessoires, boulettes, catapultes et autres *giclettes*.

Le discours de M. Monnier, professeur de Philosophie : La Politesse.

Ce sujet de réflexion peut paraître superficiel ou au contraire polémique. En ces années charnières dans l'évolution de notre société, mais cela, on ne s'en apercevra que plus tard, le problème des rapports inter individuels et des rapports entre les groupes sociaux ou de générations différentes se posaient nettement et beaucoup reprochaient à notre système d'enseignement sa défaillance à ce propos : *La politesse ne reçoit pas de prix. Aucune récompense ne l'attend sur cette estrade. On nous reproche quelquefois de ne pas l'enseigner.*

M. Monnier a beau jeu de dénoncer l'hypocrisie de ce qu'on nomme habituellement la civilité et qui cache souvent la malveillance : *Méfiez-vous de leur dangereuse courtoisie* dit-il à propos des gens trop aimables : *S'ils abondent dans votre sens, c'est pour être plus vite débarrassés de vous.* Mais il généralise très vite en dénonçant l'individualisme forcené, fruit de notre situation dans le monde et qui nous coupe d'autrui : *Nous ne pensons spontanément qu'à nous-mêmes. Nos conversations sont des monologues.* Cet égoïsme foncier est exacerbé par le climat général de notre système économique et social qui exaspère la compétition, le désir de gagner, d'être le premier, le plus fort, d'écraser les autres au point que le qualificatif de *tueur* est considéré comme un symbole de valeur dans le monde des affaires, de toutes les affaires. M. Monnier ne pousse pas son analyse aussi loin, et ceci aussi est significatif de cette époque.

Depuis le XVI^e siècle jusqu'au milieu du XIX^e on a utilisé dans les écoles, des *Manuels de Civilité* qui apprenaient aux enfants cette politesse formelle qui ne reposait sur aucun véritable sentiment altruiste et l'on multipliait pour les adultes les *Manuels de Savoir-Vivre* qui ne valaient pas mieux. M. Monnier en dénonçait l'hypocrisie. En ce début du XXI^e siècle, nos gouvernants prétendent lutter contre *l'incivilité* sous toutes ses formes. N'est-ce pas toujours au fond le même combat ?

M. Monnier voudrait promouvoir une autre attitude : *la politesse du cœur qui est une vertu. Elle suppose en effet l'amour du prochain et le désir d'en être aimé ... Notre idéal devrait être de rendre les hommes heureux, au moins pendant le temps qu'ils sont en notre présence.*

La politesse ainsi entendue réclame le concours de l'esprit et du cœur. C'est dire qu'elle ne s'enseigne guère. M. Monnier prend le contre-pied de l'opinion courante et montre que tout l'enseignement du lycée concourt en fait à cette éducation et il met en avant la culture littéraire, les *humanités* au sens ancien du terme qui veut promouvoir *l'humanisme*. La culture mathématique et scientifique *sans en avoir l'air nous orientent vers le désintéressement*. Bien entendu, il met en valeur par-dessus tout, la culture philosophique, qui exige de connaître et de comprendre avant toute critique : *En*

philosophie, on ne cherche pas à confondre son adversaire ; on ne cherche même pas à le convaincre. Dans « convaincre », il y a « vaincre », comme le disait Péguy. Et il prône la dialectique : Au contraire la méthode dialectique nous apprend que deux thèses opposées peuvent être dépassées dans une synthèse plus riche ... La synthèse dialectique n'est pas un compromis superficiel qui ne pourrait satisfaire personne. Elle est cette lumière dont on dit qu'elle jaillit du choc des idées ... Je l'appelle tolérance.

Cette tolérance au sens philosophique du terme est pour lui, le fondement même de la politesse, et si elle était réellement pratiquée, *elle substituerait à la dispute le véritable dialogue, amortirait le choc des opinions contraires et conduirait les hommes à mieux se connaître et à mieux s'aimer.*

En relisant ce discours plus de quarante ans plus tard, nous ne pouvons manquer de le situer comme une sorte d'avertissement alors que se développaient de plus en plus dans notre société des situations de blocage, telles qu'elles ne pourraient se résoudre que par des conflits violents. Et nous sommes aujourd'hui, dans une situation un peu semblable mais encore plus complexe à cause de la multiplicité des ghettos et de la montée de la violence et du communautarisme, malgré les appels généraux, plus ou moins sincères, au dialogue et à la concertation.